



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

N° 49

Du 5 au 11 septembre 2020

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 49

Du 5 au 11 septembre 2020

SOMMAIRE

SERVICES DE LA PRÉFECTURE

CABINET

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/701	08/09/20	Portant mesures de police applicables à Paris à l'occasion d'appels à manifester dans le cadre du mouvement dit des « gilets jaunes » le samedi 12 septembre 2020	7
2020/704	09/09/20	Modifiant l'arrêté n° 2020-00701 du 08 septembre 2020 portant mesures de police applicables à Paris à l'occasion d'appels à manifester dans le cadre du mouvement dit des « gilets jaunes » le samedi 12 septembre 2020	13

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/2499	03/09/20	Fixant la liste des candidats pour le 1 ^{er} tour de scrutin de l'élection législative partielle de la 9 ^{ème} circonscription des 20 et 27 septembre 2020	14
2020/2548	11/09/20	Instituant les 2 commissions de contrôle des opérations de vote pour l'élection législative partielle de la 9 ^{ème} circonscription des 20 et 27 septembre 2020	17
2020/2549	11/09/20	Instituant la commission locale de recensement des votes pour l'élection législative partielle de la 9 ^e circonscription des 20 et 27 septembre 2020	20
2020/2553	11/09/20	Portant modification de l'arrêté n° 2020/2499 fixant la liste des candidats pour le 1 ^{er} tour de scrutin de l'élection législative partielle de la 9 ^{ème} circonscription des 20 et 27 septembre 2020	22

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES
POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/2415	25/08/20	Portant délégation de signature à Mme Anne-Marie BAZZO directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne	24
2020/2416	25/08/20	Portant délégation au titre de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique à Madame Anne-Marie BAZZO directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3 et 6 du budget de l'Etat	26
2020/2550	11/07/20	Portant réquisition de locauxLe salle Delmas située rue de Toulon à Alfortville est réquisitionnée.	28

SOUS-PRÉFECTURE DE L'HAY LES ROSES

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/2501	04/09/20	Portant modification de l'arrêté Préfectoral modifié n°2006-5267 du 18 décembre 2006 portant approbation du règlement intérieur du Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS	30

AUTRES SERVICES DE L'ÉTAT

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/2036	24/07/20	Portant habilitation de Madame KOUDJETI Tania technicienne territoriale contractuelle à la mairie de Vitry-sur-Seine (94400)	34
2020/2037	24/07/20	Portant habilitation de Monsieur ABOU-ABDELLAH Mohammed technicien territorial titulaire à la mairie de Vitry -sur -Seine (94407)	36
2020/2408	25/08//2020	Portant habilitation de Madame CHANCHARME Céline technicienne titulaire à la mairie de Saint-Maur-des-Fossés (94100)	38

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DU VAL DE MARNE**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/sans numéro	01/09/20	ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de CRETEIL, responsable par intérim du service des impôts des entreprises de CHOISY-LE-ROI	40

**DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA
CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D'ÎLE DE FRANCE**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/2508	07/09/20	Relatif à l'organisation de l'inspection du travail dans le département du Val-de-Marne, portant nomination des responsables d'unités de contrôle , affectation des agents de contrôle, gestion des intérimis dans les unités de contrôle départementales	44

**DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE**

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/2507	07/09/20	Actant le franchissement du seuil de crise du Réveillon dans le Val-de-Marne et instaurant des mesures provisoires de limitation des usages de l'eau	47
2020/85	10/09/20	AUTORISANT LA CAPTURE ET LE TRANSPORT DE POISSONS A DES FINS SCIENTIFIQUES	52

PRÉFECTURE DE POLICE

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/697	07/08/20	Modifiant l'arrêté 2009-00641 du 7 août 2009 relatif à l'organisation de la préfecture de police	58
2020/698	08/08/20	Modifiant l'arrêté n°2016-00232 du 19 avril 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des finances, de la commande publique et de la performance	60
2020/699	08/08/2020	Relatif aux missions et à l'organisation de la direction de l'immobilier et de l'environnement	62
2020/703	08/08/20	Relatif aux missions et à l'organisation de la direction de l'innovation, de la logistique et des technologies	67
2020/714	11/09/20	Accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des finances, de la commande publique et de la performance	71

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE DE FRANCE

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/003	09/09/20	Fixant les modalités de l'élection du représentant des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités	79

ACTES DIVERS

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2020/01	31/08/20	Académie de Créteil Portant délégation des signatures en matières de contrôle de légalité des actes des collèges et des lycées en cités scolaires à gestion départementales et en matière de transport scolaire de contentieux d'accidents scolaires et d'indemnités particulières	84
2020/02	31/08/20	Académie de Créteil Portant délégation de signature au titre de l'article 10 du décret N° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3 et 6 du budget de l'Etat	86
2020/86	07/09/20	Hôpital intercommunal Villeneuve-Saint-Georges Lucie et Raymond Aubrac, Portant attribution de fonction et délégation de signature dans le cadre des dépôts de plainte	88
2020/3	04/08/20	Direction des douanes et droits indirects Portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à Roissy dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative	90
2020/4	04/08/20	Direction des douanes et droits indirects Portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à Roissy dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative	132



CABINET DU PRÉFET

Arrêté n° 2020-00701
portant mesures de police applicables à Paris à l'occasion d'appels à manifester dans le
cadre du mouvement dit des « gilets jaunes » le samedi 12 septembre 2020

Le préfet de police,

Vu le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 modifié relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges ;

Vu le code de l'environnement, notamment le chapitre VII du titre V du livre V ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2512-13 ;

Vu le code pénal, notamment ses articles 431-9, 431-9-1 et R. 644-4 ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 78-2-4 et 78-2-5 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L. 211-1 à L. 211-4 ;

Vu la loi n° 2020-856 du 09 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ensemble la décision n° 2020-803 du 9 juillet 2020 du Conseil constitutionnel ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment ses articles 70 et 72 ;

Vu le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, notamment son article 3 ;

Considérant que, en application des articles L. 2512-13 du code général des collectivités territoriales et 72 du décret du 29 avril 2004 susvisé, le préfet de police a la charge, à Paris, de l'ordre public, notamment la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ;

Considérant que, en application de l'article 431-9-1 du code pénal, le fait pour une personne, au sein ou aux abords immédiats d'une manifestation sur la voie publique, au cours ou à l'issue de laquelle des troubles à l'ordre public sont commis ou risquent d'être commis, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende ; que, en application de l'article R. 644-4 du même code, le fait de participer à une manifestation ayant été interdite est passible de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^{ème} classe ;

Considérant que, en application des réquisitions écrites du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris, les officiers de police judiciaire et, sur l'ordre et sous la responsabilité de ceux-ci, les agents de police judiciaire, sont autorisés à procéder sur les lieux d'une manifestation et à ses abords immédiats à l'inspection visuelle et à la fouille des bagages, ainsi qu'à la visite de véhicules circulant, arrêtés ou stationnant sur la voie publique, conformément à l'article 78-2-5 du code de procédure pénale ;

Considérant la déclaration déposée par certains collectifs ainsi que les nombreux appels lancés de personnes se revendiquant du mouvement dit des « gilets jaunes », et relayés sur les réseaux sociaux, à se rassembler à Paris le samedi 12 septembre prochain dans le cadre d'une action nationale dans le secteur des Champs-Élysées ; que, dans le contexte social et revendicatif actuel, il existe des risques sérieux pour que des éléments radicaux et à haute potentialité violente viennent se greffer à ce rassemblement ou se reportent en cortèges sauvages dans d'autres quartiers, avec pour objectif, outre de se rendre aux abords de la présidence de la République, de s'en prendre aux forces de l'ordre et de commettre des dégradations du mobilier urbain, comme ce fut le cas le mardi 2 juin dernier à l'issue de la manifestation interdite aux abords du tribunal judiciaire de Paris, ou plus récemment lors de la manifestation des soignants et personnels du secteur de la santé le 16 juin sur l'Esplanade des Invalides, ou encore le mardi 14 juillet, Place de la Bastille, dans le cadre du même mouvement social;

Considérant que, compte tenu du caractère systématique et récurrent de ces agissements depuis le début du mouvement dit des « gilets jaunes », qui excèdent le cadre de la liberté de manifestation et les désagréments qu'un rassemblement peut entraîner à l'égard des usagers dans ce secteur de la capitale, à la fois attractif et symbolique pour ce mouvement, des mesures de restriction ont été prises dans ce périmètre depuis le 23 mars 2019 ; que depuis lors ce secteur n'a pas connu le même niveau élevé de dégradation et de violence, alors que des incidents se sont produits dans d'autres lieux de la capitale, en particulier lors des manifestations intersyndicales précitées ;

Considérant, d'autre part, que le bas de l'avenue des Champs-Élysées est situé à proximité de la présidence de la République, mais également des ambassades des États-Unis et du Royaume Uni ; qu'il se trouve ainsi dans un périmètre dans lequel des mesures particulières et renforcées de sécurité sont assurées en permanence, notamment dans le contexte actuel de menace terroriste qui demeure à un niveau élevé ; que cette portion de l'avenue des Champs-Élysées et les voies adjacentes situées dans le secteur de ces institutions ne constituent pas dès lors des lieux appropriés pour accueillir des manifestations revendicatives, en raison des fortes contraintes de sécurité qui pèsent sur ces sites ;

Considérant, en outre, que le samedi 12 septembre prochain d'autres rassemblements et événements se tiendront dans la capitale et sa proche banlieue, qui mobiliseront fortement les services de police et de gendarmerie pour en assurer la sécurité et le bon déroulement, dans un contexte de menace terroriste qui sollicite à un niveau élevé les forces de sécurité intérieure pour garantir la protection des personnes et des biens contre les risques d'attentat, dans le cadre du plan VIGIPIRATE renforcé ;

Considérant qu'il appartient à l'autorité de police compétente de concilier l'exercice du droit de manifester avec les impératifs de l'ordre public ; que, dans ce cadre, elle se doit de prendre les mesures de nature à prévenir, outre les infractions à la loi pénale, les troubles à l'ordre public, à partir de l'appréciation qu'elle fait du risque qu'ils surviennent ; que répond à ces objectifs, une mesure qui définit un périmètre dans lequel des restrictions sont mises en œuvre, notamment à l'égard de rassemblements présentant des risques de troubles graves à l'ordre public, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, celle des sites et institutions sensibles que sont notamment la présidence de la République et le ministère de l'intérieur, ainsi que les lieux de commerce de l'avenue des Champs-Élysées ;

Sur proposition du Préfet, directeur de Cabinet,

Arrête :

TITRE PREMIER

**MESURES INTERDISANT TOUT RASSEMBLEMENT SE REVENDIQUANT DES «GILETS JAUNES»
AINSI QUE LE PORT ET LE TRANSPORT D'ARMES DANS CERTAINS SECTEURS DE LA
CAPITALE**

Art. 1^{er} - Les cortèges, défilés et rassemblements annoncés ou projetés de personnes se revendiquant des « gilets jaunes », ainsi que le port et le transport d'armes par nature et de tous objets susceptibles de constituer une arme au sens de l'article 132-75 du code pénal, sont interdits le samedi 12 septembre 2020 :

1° Avenue des Champs-Élysées, dans sa partie comprise entre la Porte Maillot incluse, la place du Maréchal de Lattre de Tassigny exclue, la place de la Concorde incluse, la gare Saint-Lazare et ainsi que dans un périmètre comprenant la présidence de la République et le ministère de l'intérieur et délimité par les voies suivantes, qui y sont incluses :

- Avenue de Neuilly ;
- Place de la Porte Maillot ;
- Boulevard Pershing ;
- Place du Général Koening ;
- Avenue des Ternes ;
- Place des Ternes incluses ;
- Rue du Faubourg Saint-Honoré ;
- Place Maurice Couve de Murville ;
- Boulevard Haussmann ;
- Place du Pérou incluse ;
- Rue de Laborde ;
- Rue de Vienne ;
- Place de l'Europe Simone Veil exclue ;
- Rue de Londres exclue ;
- Place d'Estienne d'Orves exclue ;
- Rue de Mogador ;
- Place Diaghilev incluse ;
- Boulevard Hausmann ;
- Place Théophile Bader incluse ;
- Rue de Chaussée d'Antin ;
- Boulevard des Italiens à partir de la Chaussée d'Antin ;
- Boulevard des Capucines ;
- Place de l'Opéra incluse ;
- Boulevard des Capucines ;
- Boulevard de la Madeleine ;
- Rue Duphot ;
- Rue Saint-Florentin ;
- Place de la Concorde dans sa totalité ;
- Cours la Reine ;
- Cours Albert 1^{er} ;
- Place de l'Alma incluses ;
- Avenue Georges V ;
- Avenue Pierre 1^{er} de Serbie ;
- Rue Georges Bizet ;
- Avenue d'Iena ;
- Place de l'Amiral de Grasse dans sa totalité ;
- Rue de Belloy ;
- Rue Copernic ;
- Place Victor Hugo en totalité ;

- Avenue Bugeaud ;
- Place du Paraguay ;
- Avenue Foch ;
- Place du Maréchal de Lattre de Tassigny exclue ;
- Boulevard de l'Amiral Bruix
- Boulevard Thierry de Martel ;
- Place de la Porte Maillot dans sa totalité.

2° Dans le secteur comprenant l'Assemblée nationale, délimité par les voies suivantes, qui y sont incluses :

- Pont Alexandre III ;
- Pont de la Concorde ;
- Quai d'Orsay ;
- Boulevard Saint-Germain ;
- Boulevard Raspail ;
- Rue de Babylone ;
- Boulevard des Invalides ;
- Rue de Grenelle ;
- Place Salvador Allende en totalité ;
- Avenue de la Tour-Maubourg ;
- Quai d'Orsay.

3° Dans le secteur comprenant l'Hôtel Matignon, délimité par les voies suivantes, qui y sont incluses :

- Rue de Varenne, dans sa partie comprise entre la rue Vaneau et la rue du Bac ;
- Rue Vaneau, dans sa partie comprise entre la rue de Varenne et la rue de Babylone ;
- Rue de Babylone, dans sa partie comprise entre la rue Vaneau et la rue du Bac ;
- Rue du Bac, dans sa partie comprise entre la rue Vaneau et la rue de Varenne.

4° Dans le secteur comprenant la cathédrale Notre-Dame de Paris et la préfecture de police, délimité par les voies suivantes, qui y sont incluses :

- La totalité de l'Ile de la Cité
- Pont de l'Archevêché ;
- Quai de la Tournelle depuis le Pont de l'archevêché;
- Quai de Montebello ;
- Petit pont - Cardinal Lustiger.

5° Dans le secteur comprenant le Trocadéro et le Champ de Mars, délimité par les voies suivantes, qui y sont incluses :

- Place de l'Ecole militaire en totalité ;
- Avenue de la Motte Picquet ;
- Avenue de Suffren ;
- Quai Branly ;
- Pont d'Iena ;
- Place de Varsovie ;
- Avenue de New York ;
- Avenue du Président Kennedy ;
- Rue de l'Alboni ;

- Place du Costa Rica ;
- Rue de Vineuse ;
- Rue Scheffer ;
- Rue du Pasteur Marc Boegner ;
- Rue des Sablons ;
- Rue Saint-Didier ;
- Rue Lauriston ;
- Rue Boissière ;
- Place d'Iena ;
- Avenue du Président Wilson ;
- Rue de la Manutention ;
- Avenue de New York ;
- Pont d'Iena ;
- Quai Branly ;
- Avenue de la Bourdonnais.

6° Dans le secteur comprenant le forum des Halles, délimité par les voies suivantes, qui y sont incluses :

- Rue Saint-Denis ;
- Rue Etienne Marcel ;
- Rue des Victoires en totalité ;
- Rue la Feuillade ;
- Rue des Petits-Champs ;
- Rue Sainte-Anne ;
- Rue de l'Echelle ;
- Rue de Rivoli dans sa partie comprise entre la place du Chatelet incluse et la place de la Concorde incluse.

TITRE II

MESURES DE POLICE APPLICABLES AUX ABORDS ET AU SEIN DES CORTÈGES, DÉFILÉS ET RASSEMBLEMENTS SE REVENDIQUANT DES « GILETS JAUNES »

Art. 2 - Sont interdits à Paris le samedi 12 septembre 2020 aux abords et au sein des cortèges, défilés et rassemblements se revendiquant des « gilets jaunes », le port et le transport par des particuliers, sans motif légitime :

- D'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques ;
- Dans des conteneurs individuels, de substances ou de mélanges dangereux, inflammables ou corrosifs, au sens du règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 susvisé, tels que l'essence, le pétrole, le gaz, l'alcool à brûler, le méthanol, la térébenthine, les solvants ;
- D'équipements de protection destiné à mettre en échec tout ou partie des moyens utilisés par les représentants de la force publique pour le maintien de l'ordre public.

TITRE III

DISPOSITIONS FINALES

Art. 3 - Les représentants sur place de l'autorité de police sont autorisés à prendre des mesures complémentaires à celles fixées par le présent arrêté, en fonction de l'évolution de la situation et lorsque les circonstances l'exigent.

Art. 4 - Le préfet, directeur du cabinet, le directeur de l'ordre public et de la circulation et la directrice de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police, communiqué au procureur de la République de Paris et consultable sur le site de la préfecture de police www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr.

Fait à Paris, le 08 septembre 2020

Signé

Didier LALLEMENT



CABINET DU PRÉFET

arrêté n°2020-00704

modifiant l'arrêté n° 2020-00701 du 08 septembre 2020 portant mesures de police applicables à Paris à l'occasion d'appels à manifester dans le cadre du mouvement dit des «gilets jaunes» le samedi 12 septembre 2020

Le préfet de police,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-00701 du 08 septembre 2020 portant mesures de police applicables à Paris à l'occasion d'appels à manifester dans le cadre du mouvement dit des « gilets jaunes » le samedi 12 septembre 2020 ;

Considérant que le vendredi 11 septembre 2020 en soirée, veille de la journée de manifestation nationale du mouvement dit des « gilets jaunes », il existe un risque réel et sérieux pour que des groupes d'individus commencent à se rassembler dans des zones faisant l'objet d'une interdiction de manifestation prévue par l'arrêté susvisé ;

Considérant que les services de police devront procéder à des contrôles de sécurisation dès 18h00 le vendredi 11 septembre 2020 ;

Sur proposition du préfet, directeur du cabinet,

arrête

Article 1^{er}

Aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 08 septembre 2020 susvisé, les mots « *samedi 12 septembre 2020* » sont remplacés par les mots « *à partir du vendredi 11 septembre 18h00 et le samedi 12 septembre 2020* ».

Article 2

Le préfet, directeur du cabinet, et le directeur de l'ordre public et de la circulation, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi qu'au bulletin officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 09 septembre 2020

signé

Didier LALLEMENT



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau de la réglementation générale et des élections
Section des élections**

A R R Ê T É n° 2020/2499

**fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de scrutin
de l'élection législative partielle de la 9^{ème} circonscription des 20 et 27 septembre 2020**

Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral et notamment les articles L. 154 à L. 157 et L. 159 à L. 163, R. 28 et R. 98 à R. 102 ;

Vu l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés ;

Vu le décret n° 2020-999 du 7 août 2020 portant convocation des électeurs pour l'élection de six députés à l'Assemblée nationale (3^{ème} circonscription du Maine-et-Loire, 1^{ère} circonscription du Haut-Rhin, 5^{ème} Circonscription de la Seine-Maritime, 11^{ème} circonscription des Yvelines, 9^{ème} circonscription du Val-de-Marne et 2^{ème} circonscription de la Réunion) ;

Vu les déclarations de candidature enregistrées en vue du premier tour de scrutin ;

Vu le procès-verbal du tirage au sort effectué le 28 août 2020 par le représentant de l'État en vue de l'attribution des panneaux d'affichage ;

SUR proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1.- En application des articles L. 154 et suivants du code électoral, la liste des candidat(e)s à l'élection législative partielle de la 9^{ème} circonscription du Val-de-Marne, dont l'ordre a été établi par voie de tirage au sort, est arrêtée comme suit :

N° Panneau	Nom et prénom du (de la) candidat(e)	Nom et prénom du (de la) remplaçante
1	Michèle BONHOMME AFFLATET	Éléonore DECLERCQ

N° Panneau	Nom et prénom du (de la) candidat(e)	Nom et prénom du (de la) remplaçante
2	Abdallah BENBETKA	Rachida KABBOURI
3	Sandrine RUCHOT	Franck GILLERON
4	Christian BENEDETTI	Nina SERON
5	Sandra REGOL	Anissa TIBAH
6	Isabelle SANTIAGO	Jean COUTHURES
7	Fatmata KONATÉ	Grégoire VERNY
8	Jonathan ROSENBLUM	Bernadette HERAULT
9	Gaëtan DUSSAUSAYE	François PARADOL

Article 2.- Recours contre cette décision peut être formé auprès du Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement de la dernière mesure de publicité. Elle peut faire l'objet au préalable, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de l'autorité préfectorale.

Article 3.- La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 3 septembre 2020

Pour le Préfet et par délégation

La Secrétaire Générale

Mireille LARREDE



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau de la réglementation générale et des élections
Section des élections**

A R R Ê T É n° 2020/2548

**instituant les 2 commissions de contrôle des opérations de vote
pour l'élection législative partielle de la 9^{ème} circonscription
des 20 et 27 septembre 2020**

Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment les articles L. 85-1, R. 93-1, R. 93-2 et R. 93-3 ;

Vu le décret n° 2020-999 du 7 août 2020 portant convocation des électeurs pour l'élection de six députés à l'Assemblée nationale (3^{ème} circonscription du Maine-et-Loire, 1^{ère} circonscription du Haut-Rhin, 5^{ème} Circonscription de la Seine-Maritime, 11^{ème} circonscription des Yvelines, 9^{ème} circonscription du Val-de-Marne et 2^{ème} circonscription de la Réunion) ;

Vu l'ordonnance du premier président de la Cour d'Appel de Paris portant désignation des magistrats, présidents et membres des commissions de contrôle des opérations de vote ;

Vu les arrêtés instituant les bureaux de vote dans les communes ;

SUR proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 - Conformément aux dispositions de l'article L. 85-1 du code électoral, une commission de contrôle chargée de vérifier la régularité de la composition des bureaux de vote ainsi que celle des opérations de vote, de dépouillement des bulletins de vote et de dénombrement des suffrages, et de garantir aux électeurs ainsi qu'aux candidats le libre exercice de leurs droits, est instituée les 20 et 27 septembre 2020 à l'occasion de l'élection législative partielle de la 9^e circonscription, pour chacune des deux communes de plus de 20 000 habitants.

Article 2 - Les 2 commissions précitées sont composées comme suit en application de l'article R. 93-2 du code électoral :

COMMISSION D'ALFORTVILLE

Siège : Hôtel de ville
Salle Joseph Franceschi
Place François Mitterrand

Présidents :

- **Mme Caroline LUZUY**, magistrate (premier tour)
- **Mme Gaëlle BEUF**, magistrate (second tour)

Membres :

- **Mme Cassandra AHSSAINI**, juge (premier tour)
- **M. Alexandre STOBINSKY**, juge (second tour)
- **M. Lucas DOREL**, fonctionnaire de l'État (premier et second tours)

COMMISSION DE VITRY-SUR-SEINE

Siège : Hôtel de ville
Salle civique 1
2 avenue Youri Gagarine

Présidentes :

- **M. Pierre JOURDIN**, magistrat (premier tour)
- **Mme Christina RINALDIS**, magistrate (second tour)

Membres :

- **M. Philippe BLONDEAU**, juge (premier tour)
- **M. Cyril JEANNINGROS**, juge (second tour)
- **Mme Florence BELBOL**, fonctionnaire de l'État (premier et second tours)

Article 3 - Le premier président de la Cour d'Appel de Paris a désigné en qualité de suppléants :

4 magistrats :

- **Mme Constance MARECHEAU** (premier tour)
- **Mme Christine MARY** (premier tour)
- **M. Nicolas BOUVIER-LACROIX** (second tour)
- **Mme Hélène PERRET** (second tour)

Article 4 - Recours contre cette décision peut être formé auprès du Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement de la dernière mesure de publicité. Elle peut faire l'objet au préalable, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de l'autorité préfectorale.

Article 5 - La Secrétaire générale de la préfecture, la Sous-préfète de l'Haÿ-les-Roses ainsi que Mesdames et Messieurs les Président(e)s des 2 commissions de contrôle sont chargé(e)s, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux maires des communes concernées et publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 11 septembre 2020

Pour le Préfet et par délégation

La Secrétaire Générale

Mireille LARREDE



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau de la réglementation générale et des élections
Section des élections**

A R R Ê T É n° 2020/2549

instituant la commission locale de recensement des votes pour l'élection législative partielle de la 9^e circonscription des 20 et 27 septembre 2020

Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L. 175 et R. 107 ;

Vu le décret n° 2020-999 du 7 août 2020 portant convocation des électeurs pour l'élection de six députés à l'Assemblée nationale (3^{ème} circonscription du Maine-et-Loire, 1^{ère} circonscription du Haut-Rhin, 5^{ème} Circonscription de la Seine-Maritime, 11^{ème} circonscription des Yvelines, 9^{ème} circonscription du Val-de-Marne et 2^{ème} circonscription de la Réunion) ;

Vu l'ordonnance du premier président de la Cour d'Appel de Paris ;

Vu la désignation effectuée par le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne ;

SUR proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 – Dans le cadre de l'élection législative partielle de la 9^e circonscription et en application de l'article R. 107 du code électoral, il est institué dans le département du Val-de-Marne une commission locale de recensement des votes composée comme suit :

Président :

M. Eric BIENKO-VEL-BIENEK, Président du tribunal judiciaire

Membres titulaires :

Mme Hélène PERRET, vice-Présidente du tribunal judiciaire

Mme Pauline LESTERLIN, juge

Mme Corinne BARRE, vice-Présidente du conseil départemental du Val-de-Marne

Mme Christille BOUCHER, directrice de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture du Val-de-Marne

Membres suppléants :

Mme Fabienne CAUQUIL, Juge

M. Mohamed CHIKOUCHE, vice-Président du conseil département du Val-de-Marne

.../...

Article 2. - La commission ainsi constituée siégera en Préfecture (salle des fêtes), 21 à 29 avenue du Général de Gaulle à Créteil (94), **les dimanches 20 et 27 septembre 2020 à partir de 22h00.**

Article 3. - Le recensement général des votes sera effectué au fur et à mesure de l'arrivée des procès-verbaux et devra être achevé, au plus tard, le lundi 21 septembre à 24h00 pour le 1^{er} tour de scrutin et le lundi 28 septembre 2020 à 24h00 pour le 2^d tour de scrutin.

Article 4 - La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au président et aux membres de la commission et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 11 septembre 2020

Pour le Préfet et par délégation

La Secrétaire Générale

Mireille LARREDE



A R R Ê T É n° 2020/2553

**portant modification de l'arrêté n° 2020/2499 fixant la liste des candidats
pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection législative partielle de la 9^{ème} circonscription
des 20 et 27 septembre 2020**

Le Préfet du Val-de-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L. 154 à L. 157 et L. 159 à L. 163, R. 28 et R. 98 à R. 102 ;

Vu l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés ;

Vu le décret n° 2020-999 du 7 août 2020 portant convocation des électeurs pour l'élection de six députés à l'Assemblée nationale (3^{ème} circonscription du Maine-et-Loire, 1^{ère} circonscription du Haut-Rhin, 5^{ème} Circonscription de la Seine-Maritime, 11^{ème} circonscription des Yvelines, 9^{ème} circonscription du Val-de-Marne et 2^{ème} circonscription de la Réunion) ;

Vu l'arrêté n° 2020/2499 fixant la liste des candidats pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection législative partielle de la 9^{ème} circonscription des 20 et 27 septembre 2020 ;

Vu les déclarations de candidature enregistrées en vue du premier tour de scrutin ;

Vu le procès-verbal du tirage au sort effectué le 28 août 2020 par le représentant de l'État en vue de l'attribution des panneaux d'affichage ;

Considérant l'erreur de retranscription des prénoms utilisés par une candidate et son suppléant ;

SUR proposition de la Secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 - Les noms des candidats ayant obtenu le panneau numéro 7, mentionnés à l'article 1 de l'arrêté n° 2020/2499 susvisé, sont modifiées comme suit :

N° Panneau	Nom et prénom du (de la) candidat(e)	Nom et prénom du (de la) remplaçante
7	Fati KONATÉ	Greg VERNY

Article 2 - Recours contre cette décision peut être formé auprès du Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement de la dernière mesure de publicité. Elle peut faire l'objet au préalable, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de l'autorité préfectorale.

Article 3 - La Secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Créteil, le 11 septembre 2020

Pour le Préfet et par délégation

La Secrétaire Générale

Mireille LARREDE

PREFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'INGENIERIE TERRITORIALE

ARRETE N° 2020 / 2415

**portant délégation de signature à Mme Anne-Marie BAZZO
directrice académique des services de l'éducation nationale dans le département du Val-de-Marne**

**Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le Code de l'éducation ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le Code des Juridictions financières ;

VU le Code des Marchés Publics ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes des départements et des régions modifiée et complétée par les Lois n°82-623 du 22 juillet 1982 et n°92-125 du 6 février 1992 ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU la loi n°85-97 du 25 janvier 1985 modifiant et complétant la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 et portant dispositions diverses relatives aux rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales, notamment ses articles 15-5 et suivants ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU l'ordonnance n° 2004-631 du 1^{er} juillet 2004 relative à la simplification du régime d'entrée en vigueur, de transmission et de contrôle des actes des autorités des établissements publics locaux d'enseignement ;

VU le décret n°85-924 du 30 août 1985 modifié relatif aux établissements publics locaux d'enseignement et notamment son article 33-1, complété par le décret n° 2004- 885 du 27 août 2004 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 10 août 2020 nommant Mme Anne-Marie BAZZO, directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

VU le décret du 10 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Raymond LE DEUN en qualité de Préfet du Val-de-Marne ;

VU la circulaire du 27 décembre 1985 relative à la mise en œuvre du transfert de compétence en matière d'enseignement public ;

VU la circulaire du 30 août 2004 relative à la mise en œuvre de l'article 421-14 du Code de l'éducation ;

VU l'instruction n°2012-208 du 14 décembre 2012 relative au cadre budgétaire et comptable des établissements publics locaux d'enseignement ;

SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation est donnée à Mme Anne-Marie BAZZO, directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne à l'effet de signer au nom du Préfet du Val-de-Marne la délivrance des accusés de réception des documents ci-après concernant les collègues :

- les actes relatifs au fonctionnement de l'établissement qui, pour devenir exécutoires en application du I – de l'article L.421-14 du code de l'éducation, sont soumis à l'obligation de transmission conformément à l'article 33-1 du décret n° 85-924 du 30 août 1985 introduit par le décret n° 2004-885 du 27 août 2004, soit :

1°) les délibérations du Conseil d'administration relatives :

- a) à la passation des conventions et contrats et notamment des marchés ;
- b) au recrutement de personnels ;
- c) aux tarifs du service annexe d'hébergement ;
- d) au financement des voyages scolaires.

2°) les décisions du chef d'établissement relatives :

- a) au recrutement et au licenciement des personnels liés par contrat à l'établissement ainsi qu'aux mesures disciplinaires prises à l'encontre de ces personnels ;
- b) aux marchés et aux conventions comportant des incidences financières, à l'exception des marchés passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Article 2 : Délégation est en outre donnée à Mme Anne-Marie BAZZO, directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne, à l'effet :

- de délivrer aux élèves empruntant des circuits spéciaux aussi bien que des services réguliers de transport, la prise en charge, par l'Etat, d'une partie des frais exposés ;
- d'effectuer le suivi des dossiers de contentieux d'accidents scolaires : vérification comptable des frais et honoraires d'avocat ;
- de signer les arrêtés autorisant le versement d'indemnités aux agents de l'Education Nationale chargés de l'instruction des dossiers d'aide à la demi-pension ;
- de signer les arrêtés autorisant le versement d'indemnités à l'agent assurant, à titre d'occupation accessoire, la gestion de la cantine scolaire de l'école DECROLY à Saint-Mandé ;
- de notifier aux communes, après recensement et instruction des projets transmis à ses services, l'avis préalable du représentant de l'Etat à la création et l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public ;
- de notifier aux communes, après instruction des projets transmis à ses services, l'avis préalable du représentant de l'Etat à la désaffectation des terrains, locaux scolaires et logements d'instituteurs.

Article 3 : En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 susvisé, Mme Anne-Marie BAZZO pourra subdéléguer sa signature aux agents placés sous son autorité dans toutes les matières et pour tous les actes objets de la présente délégation.

Article 4 : La Secrétaire Générale de la Préfecture et la directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Créteil, le

25 AOUT 2020



Raymond LE DEUN

PREFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

BUREAU DE LA COORDINATION INTERMINISTRIELLE
ET DE L'INGENIERIE TERRITORIALE

ARRETE N° 2020 / 2416

**portant délégation de signature au titre de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012
relatif à la gestion budgétaire et comptable publique**

à

Mme Anne-Marie BAZZO

**directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne
pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées
aux titres 2, 3 et 6 du budget de l'Etat**

**Le Préfet du Val-de-Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finance ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du 10 août 2020 nommant Mme Anne-Marie BAZZO, directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

VU le décret du 10 juillet 2019 portant nomination de Monsieur Raymond LE DEUN en qualité de Préfet du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté interministériel du 7 mars 1983 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires du ministère de la recherche et de l'industrie ;

VU l'arrêté interministériel du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;

SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation est donnée à Mme Anne-Marie BAZZO, directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne, à l'effet de :

■ recevoir les crédits des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) suivants :

Programme 0140	Programme 0141	Programme 0214	Programme 0230
Enseignement scolaire 1 ^{er} degré	Enseignement scolaire 2 nd degré	Soutien de la politique de l'éducation nationale	Vie de l'élève 1 ^{er} et 2 nd degré

■ procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses et au recouvrement des recettes de l'Etat imputées sur les titres 2,3 et 6 desdits BOP.

Article 2 : En application de l'article 44 du décret n° 2004-374 susvisé, Mme Anne-Marie BAZZO est autorisée à déléguer, par arrêté, sa signature à ses collaborateurs dans toutes les matières et pour tous les actes objets de la présente délégation.

Article 3 : Demeurent réservés à ma signature, quel que soit le montant, les ordres de réquisition du comptable public.

Article 4 : La Secrétaire Générale de la préfecture du Val-de-Marne et la directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Directrice départementale des finances publiques du Val-de-Marne, affiché à la préfecture du Val-de-Marne et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Fait à Créteil, le

25 AOUT 2020



Raymond LE DEUN



PRÉFET DU VAL DE MARNE

ARRÊTÉ N° 2020 – 2550

portant réquisition de locaux

**Le Préfet du Val de Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2215-1 ;

Considérant l'arrivée en grand nombre de demandeurs d'asile ou de réfugiés sur le territoire de la région Ile-de-France et notamment à Paris ;

Considérant que, dans le cadre du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile, il y a lieu de prendre toutes dispositions utiles pour un hébergement dans des conditions décentes et dignes ;

Considérant que l'offre actuelle en places d'hébergement ne suffit pas à répondre à cet afflux ;

Considérant qu'au vu de l'urgence de la situation, le recours à la réquisition de locaux s'impose afin de prévenir tout trouble éventuel au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publique ;

Considérant que la salle Delmas, (rue de Toulon) à Alfortville peut remplir immédiatement les conditions d'un hébergement digne pour ces populations ;

Considérant que, compte tenu de l'ensemble de ces circonstances, le Préfet est fondé à mettre en oeuvre le pouvoir qu'il tient de l'article L. 2215-1 du code général des collectivités territoriales ;

ARRETE

Article 1 : Le salle Delmas située rue de Toulon à Alfortville est réquisitionnée. Ce site servira à l'accueil de personnes sans-abris.

Article 2 : Ce site est réquisitionné à compter du 11/09/2020 et jusqu'au 30 septembre 2020 inclus.

Article 3 : La mairie d'Alfortville sera indemnisée dans la limite de la compensation des frais directs, matériels et certains résultant de l'application du présent arrêté.

Les modalités opérationnelles d'occupation feront l'objet d'une convention entre les services de l'Etat et l'association ALTERALIA mandatée pour assurer l'accueil des personnes sans-abris.

Article 4 : À défaut d'exécution du présent ordre de réquisition, il pourra être procédé à son exécution d'office. La personne requise s'expose aux sanctions pénales ou administratives prévues à l'article L.2215-1-4 du code général des collectivités territoriales.

Article 5 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 : La Secrétaire Générale du Val-de-Marne et la Directrice Départementale de la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement du Val de Marne sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du département du Val-de-Marne.

Créteil, le 11 septembre 2020

**Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale**

Signé

Mireille LARREDE



PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

SOUS-PREFECTURE DE L'HAY-LES-ROSES
MISSION INGENIERIE TERRITORIALE

ARRETE PREFECTORAL N°2020 /2501 du 4 septembre 2020
portant modification de l'arrêté Préfectoral modifié n°2006-5267 du 18 décembre 2006
portant approbation du règlement intérieur du Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS

LE PREFET DU VAL DE MARNE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu le Code de Commerce et notamment ses articles L 761-1 à L 761-11 et R 761-1 à R761-26, et A761-16 ;

Vu l'ordonnance 2004-274 du 25 mars 2004 portant simplification du droit et des formalités pour les entreprises ;

Vu le décret n° 71-606 du 20 juillet 1971 portant transfert d'attributions du Préfet de Police aux Préfets des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne ;

Vu l'arrêté préfectoral N°2006-5267 du 18 décembre 2006 modifié, portant approbation du règlement intérieur du Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS ;

Vu le compte rendu du Comité Technique Consultatif du Marché du 27 novembre 2019

Considérant qu'il convient d'actualiser les titres 5 « autorisation d'occupation » (article 11.2), 9 « services, propreté, distribution et affichage dans le Marché » (article 31) et 10 « discipline et sanctions » (articles 34 et 37) ;

Considérant la nécessité d'adapter les dispositions des annexes 8 « propreté du Marché » (sur la gestion des déchets et les opérations incombant aux usagers), 20 « circulation et stationnement dans l'enceinte du Marché », et 21 « règlement du service d'assainissement » (Titres I et VI), du Règlement Intérieur ;

Sur proposition de la Secrétaire Générale,

ARRÊTE

Article 1 :

L'article 11, Obligations des attributaires d'emplacements, du TITRE 5 AUTORISATION D'OCCUPATION, est modifié comme suit :

ARTICLE 11.2 Sous-occupation :

Toute forme de sous-occupation est interdite.

Par exception, le titulaire d'un droit d'occupation du domaine public, appelé concessionnaire, peut, après accord express et écrit du gestionnaire, mettre une partie de son emplacement à la disposition d'une société non concessionnaire ou d'une entité professionnelle ou plus généralement d'un professionnel du secteur concerné, appelée sous-occupant, à condition que l'activité de cette dernière soit compatible à la destination dudit emplacement, nécessaire à l'activité du concessionnaire et partielle par rapport à l'emplacement.(....)

Le reste sans changement

Article 2 :

Le 2^{ème} point de l'ARTICLE 31 – Propreté du Marché et gestion des déchets, du TITRE 9- SERVICES , PROPRETE, DISTRIBUTION ET AFFICHAGE DANS LE MARCHÉ, est complété comme suit :

ARTICLE 31 - Propreté du marché et gestion des déchets

2.Règles générales relatives à la gestion des déchets

Il est interdit d'introduire dans l'enceinte du marché des emballages et déchets ne provenant pas de la commercialisation des produits vendus dans le marché.

Les dépôts de déchets et d'emballages provenant de la commercialisation de produits vendus dans le marché est autorisé, sous réserve que les déchets et emballages soient déposés—au point emballage dit « point E » et que les règles relatives au tri sélectif soient respectées (...)

Le reste sans changement

Article 3 :

L'ARTICLE 34 – Régime Général - du TITRE 10 – DISCIPLINE ET SANCTIONS, est complété comme suit :

Les personnes autorisées à exercer une activité sur le marché, outre l'obligation d'observer les dispositions du règlement intérieur, doivent s'abstenir dans leur activité professionnelle de tout fait de nature à porter atteinte à leur honorabilité et susceptible de nuire au bon fonctionnement, à la bonne gestion, à l'image ou à la renommée du marché.

Les usagers du marché, leurs salariés, les autres usagers peuvent faire l'objet des sanctions disciplinaires prévues à l'article R. 761-19 du Titre VI « des marchés d'intérêt national » du Livre VII du Code de Commerce (annexe au décret n° 2007-431 du 25 mars 2007) qui dispose que les usagers du marché peuvent faire l'objet de sanctions disciplinaires pour infractions aux règles qui régissent le marché pour chacune des infractions aux lois et règlements régissant le marché et aux dispositions du présent règlement.

Constitue notamment une infraction à la réglementation du marché pouvant faire l'objet d'une sanction disciplinaire, les paroles, gestes ou menaces, à l'encontre d'un agent de la SEMMARIS, d'un représentant de l'ordre public du Marché, ou chargé du bon fonctionnement du Marché, et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont il est investi (...)

Le reste sans changement

Article 4 :

L'ARTICLE 37 – Propriété intellectuelle,- du TITRE 10 – DISCIPLINE ET SANCTIONS, est modifié comme suit :

1. Marques, noms de domaines et signes distinctifs

Les usagers du Marché International de Paris-Rungis ne peuvent ni reproduire, ni imiter, ni exploiter, de manière totale ou partielle, la marque officielle, dans sa version actuelle ou ancienne quelle qu'elle soit, ni aucune des marques ou autres signes d'identification (dénomination sociale, nom commercial, nom de domaine...) déposées ou exploitées par le gestionnaire du marché, actuelles et futures, quels que soient le support, matériel ou immatériel, le moyen de diffusion, ou le lieu, sans autorisation écrite préalable du gestionnaire du marché, ou sans signature d'un contrat de licence de marque . (...)

Le reste sans changement

2. Utilisation du macaron « Rungis » millésimé :

Tout usager du marché s'approvisionnant dans l'enceinte du marché, ci-après « les Usagers », a la possibilité d'utiliser le macaron millésimé " Rungis", mis à disposition par le gestionnaire du marché. Il est renouvelé tous les ans -et adressé aux acheteurs du Marché sur simple demande. (...)

Le reste sans changement

Article 5 :

L'ANNEXE 8 : PROPRIETE DU MARCHE est modifiée comme suit :

A. GESTION DES DECHETS

« Point E » :

Le « Point E », comprend un point de dépôt des emballages et une zone déchèterie. Seuls les usagers détenteurs d'un badge d'accès peuvent y accéder, et ce, dans les conditions spécifiées dans le règlement interne du « Point E ». Seuls les emballages - de type bois, carton, plastique -, et palettes cassées, vides et propres, peuvent être déposés au point de dépôts des emballages du « Point E ». Seul le dépôt de déchets végétaux (déchets provenant de l'activité horticulture à l'exception de la terre), polystyrène (retour d'emballages de conditionnement vides et propres en polystyrène), archives et encombrants est autorisé dans la zone de déchèterie du « Point E »

Le reste sans changement

C. OPERATIONS INCOMBANT AUX USAGERS

Entrepôts :

- Les biodéchets qui peuvent être placés dans des conteneurs dont le volume et le poids sont compatibles avec une manutention manuelle sont collectés par le service de bennes à ordures ménagères et ce dans la limite de 10 tonnes par an.
- Les emballages vides et palettes cassées seront obligatoirement déposés par les concessionnaires sur le point de dépôts des emballages dit "Point E".

Le reste sans changement

Article 6 :

L'ANNEXE 20 CIRCULATION ET STATIONNEMENT DANS L'ENCEINTE DU MARCHE-REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION A SENS UNIQUE est modifiée comme suit :

.../...

- rue du Four, depuis la rue de la Rochelle ;
- rue des Antilles, depuis la rue des Glacières jusqu'à la rue de la Réunion ;

.../...

Le reste sans changement

Article 7 :

L'ANNEXE 21 – REGLEMENT DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT DU MARCHE est complétée comme suit :

TITRE I : Dispositions Générales

C – Terminologie dans le cadre du marché

C.2 - Documents administratifs

Convention Spéciale de Déversement

Une convention Spéciale de Déversement des effluents dans le réseau collectif du gestionnaire du marché peut être conclue entre l'entreprise concernée et le gestionnaire du marché. Elle est exigible dans le cas où l'entreprise déverse des effluents risquant de dépasser, en qualité ou en quantité, la capacité technique des installations d'assainissement situées en aval. La convention fixe alors les normes auxquelles doivent satisfaire les effluents, en qualité et en quantité, pour être admis dans le réseau. Une telle convention ne peut en aucun cas annuler un des articles du présent règlement d'assainissement, mais vient imposer des conditions supplémentaires aux déversements. Elle donne lieu à une annexe à la convention d'occupation à titre précaire ou traité de concession pour les usagers déjà installés sur le marché (.../...)

Le reste sans changement

TITRE VI : Obligations et moyens

B - Contrats de prestation de service

Tout usager doit être en mesure de justifier l'existence d'un contrat d'entretien des ouvrages de prétraitement qui doit être présenté sur simple demande.

Les justificatifs d'entretien, tels que détaillés dans la convention de déversement, doivent être envoyés annuellement, au plus tard à la date d'anniversaire, au secteur dont l'usager dépend.

Le reste sans changement

Article 8 les autres dispositions de l'Arrêté Préfectoral n°2006-5267 du 18 décembre 2006 modifié demeurent inchangées.

Article 9: La Secrétaire Générale de la Préfecture, la Sous-préfète de L'Hay-les-Roses, le Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité, le Président Directeur Général de la Société d'Economie Mixte du Marché d'Intérêt National de Paris-Rungis, tous fonctionnaires et officiers publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Val-de-Marne et affiché dans les communes de Chevilly-Larue et Rungis.

Fait à Créteil, le 4 septembre 2020

SIGNÉ - **Raymond LE DEUN**

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France
Délégation Départementale du Val-de-Marne

ARRETE N° 2020/2036,
portant habilitation de Madame KOUDJETI Tania
Technicienne territoriale contractuelle
à la mairie de VITRY-SUR-SEINE (94400)

Le Préfet du Val de Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article R. 1312-1 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 février 1985 portant règlement sanitaire départemental du Val-de-Marne ;

VU la demande d'habilitation formulée par Monsieur le Maire de Vitry-sur-Seine en date du 3 juillet 2020 ;

VU le contrat à durée déterminée du 6 décembre 2019 de Madame KOUDJETI Tania, Technicienne territoriale contractuelle, en qualité d'Inspectrice de salubrité affectée au sein du Service Communal d'Hygiène et de Santé de Vitry-sur-Seine du 5 décembre 2019 au 4 décembre 2020 ;

SUR proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France :

ARRETE

Article 1^{er}. – Madame KOUDJETI Tania, Inspectrice de salubrité, affectée au Service Communal d'Hygiène et de Santé de Vitry-sur-Seine, est habilitée jusqu'au 4 décembre 2020 inclus, dans le cadre de ses compétences et dans la limite territoriale de la commune de Vitry-sur-Seine, à rechercher et constater les infractions aux prescriptions des articles du livre III de la 1^{ère} partie du Code de la Santé Publique, ou des règlements pris pour leur application.

Article 2. – Madame KOUDJETI Tania fera enregistrer sa prestation de serment sur le présent arrêté ou sur sa carte professionnelle, par le greffier du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel se trouve sa résidence administrative.

Article 3. – Le présent arrêté d'habilitation sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Article 4. – Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et le Maire de Vitry-sur-Seine, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, 24 JUIL. 2020

Pour Le Préfet, et par délégation
Le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne



Zachia БАКНТИ

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France
Délégation Départementale du Val-de-Marne

ARRETE N° 2020/2037
portant habilitation de Monsieur ABOU-ABDELLAH Mohamed
Technicien territorial titulaire
à la mairie de VITRY-SUR-SEINE (94407)

Le Préfet du Val de Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article R. 1312-1 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 février 1985 portant règlement sanitaire départemental du Val-de-Marne ;

VU la demande d'habilitation formulée par Monsieur le Maire de Vitry-sur-Seine en date du 5 juin 2020 ;

VU l'arrêté de détachement pour stage au grade de technicien territorial du 5 mars 2020 de Monsieur ABOU-ABDELLAH, Technicien territorial titulaire, en qualité d'Inspecteur de salubrité affecté au sein du Service Communal d'Hygiène et de Santé de Vitry-sur-Seine ;

SUR proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France :

ARRETE

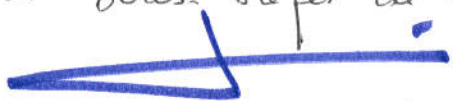
Article 1^{er}. – Monsieur ABOU-ABDELLAH, Technicien stagiaire, affecté au Service Communal d'Hygiène et de Santé de Vitry-sur-Seine, est habilité jusqu'au 1^{er} mars 2021, dans le cadre de ses compétences et dans la limite territoriale de la commune de Vitry-sur-Seine, à rechercher et constater les infractions aux prescriptions des articles du livre III de la 1^{ère} partie du Code de la Santé Publique, ou des règlements pris pour leur application.

Article 2. – Monsieur ABOU-ABDELLAH fera enregistrer sa prestation de serment sur le présent arrêté ou sur sa carte professionnelle, par le greffier du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel se trouve sa résidence administrative.

Article 3. – Le présent arrêté d'habilitation sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Article 4. – Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et le Maire de Vitry-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, **24 JUIL. 2020**

Pour Le Préfet, et par délégation
Le Sous-Préfet de Nogent-sur-Seine

Zachir BARTI

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

Agence Régionale de Santé
d'Île-de-France
Délégation Départementale du Val-de-Marne

ARRETE N° 2020/ 2408
portant habilitation de Madame CHANCHARME Céline
Technicienne territoriale titulaire
à la mairie de SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94100)

Le Préfet du Val de Marne,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code de la Santé Publique, notamment l'article R. 1312-1 ;

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU l'arrêté préfectoral du 26 février 1985 portant règlement sanitaire départemental du Val-de-Marne ;

VU la demande d'habilitation formulée par Madame le Maire-Adjoint de Saint-Maur-des-Fossés en date du 18 mai 2020 ;

VU l'arrêté de nomination du 26 juin 2020 de Madame CHANCHARME Céline, Technicienne territoriale titulaire, en qualité d'Inspectrice de salubrité affectée au sein du Service Communal d'Hygiène et de Santé de Saint-Maur-des-Fossés ;

SUR proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France :

ARRETE

Article 1^{er}. – Madame CHANCHARME Céline, Technicienne territoriale titulaire, affectée au Service Communal d'Hygiène et de Santé de Saint-Maur-des-Fossés, est habilitée, dans le cadre de ses compétences et dans la limite territoriale de la commune de Saint-Maur-des-Fossés, à rechercher et constater les infractions aux prescriptions des articles du livre III de la 1^{ère} partie du Code de la Santé Publique, ou des règlements pris pour leur application.


Article 2. – Madame CHANCHARME Céline fera enregistrer sa prestation de serment sur le présent arrêté ou sur sa carte professionnelle, par le greffier du Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel se trouve sa résidence administrative.

Article 3. – Le présent arrêté d'habilitation sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Article 4. – Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et le Maire de Saint-Maur-des-Fossés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, **25 AOUT 2020**

Le Préfet,

La Sous-Préfète,

Martine LAQUÈZE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL DE MARNE
1 PLACE DU GÉNÉRAL PIERRE BILLOTTE
94040 CRÉTEIL CEDEX

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE CONTENTIEUX
DE GRACIEUX FISCAL ET DE RECOUVREMENT**

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de CRETEIL, responsable par intérim du service des impôts des entreprises de CHOISY-LE-ROI

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Madame Sylvie ARNAUD-GAUTHIER Inspectrice Divisionnaire des Finances publiques, quand elle exerce les fonctions d'adjoint, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit professionnels (TVA, CIR, CICE), dans la limite de 100 000 € par demande ;

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

Prénom et nom	Grade	Limite des décisions
Corinne GRIFFITH	Inspecteur	15 000€
Jean-Jacques KIBELOLO	Inspecteur	15 000€
Fabien DELENCLOS	Inspecteur	15 000€

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

Prénom et nom	Grade	Limite des décisions
Amira AMARA	Contrôleur	10 000€
Thomas ANDRY	Contrôleur	10 000€
Jean-Marc BEAUMONT	Contrôleur	10 000€
Delphine BRUNETEAU	Contrôleur	10 000€
David BOMBARDE	Contrôleur	10 000€
Philippe BROCARD	Contrôleur	2 000€
Marie-Laure CHASSAC	Contrôleur	10 000€
Audrey COACHE	Contrôleur	10 000€
Sonia CONTI - ALUNNO	Contrôleur	10 000€
Virginie GAVILA	Contrôleur	10 000€
Alain GIBEAU	Contrôleur	10 000€
Véronique GUILBAUT	Contrôleur	10 000€
Arnaud HERVIEU	Contrôleur	10 000€
Pierre-Yves JUGUET	Contrôleur	10 000€
Mickaël LEVOSTRE	Contrôleur	10 000€
Quincy LONEGA	Contrôleur	10 000€
Maléka MALLAM-RASHED	Contrôleur	10 000€
Dominique MATHELY	Contrôleur	10 000€
Nicolas MARGET	Contrôleur	10 000€
Céline MOREAU	Contrôleur	10 000€
Virginie PECHBERTY	Contrôleur	10 000€
Fatima RAZOUKI	Contrôleur	10 000€
Valérie SILVI	Contrôleur	10 000€
Vanessa ROMIEU	Contrôleur	2 000€
Danielle SULTAN	Contrôleur	10 000€
Liliane THOMAS-LECOULES	Contrôleur	10 000€
Nathalie WILLOT	Contrôleur	2 000€

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques désignés ci-après :

Prénom et nom	Grade	Limite des décisions
Nacer DERBALA	Agent	2 000€
Ilias EL AMRI	Agent	2 000€
Christophe MENET	Agent	2 000€
Anthony PINGUET	Agent	2 000€
Sandra TAYORO	Agent	2 000€
Sybellia THEZENAS	Agent	2 000€

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités de recouvrement et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
Corinne GRIFFITH	Inspecteur	15 000€
Jacques KIBELOLO	Inspecteur	15 000€
Fabien DELENCLOS	Inspecteur	15 000€
Amira AMARA	Contrôleur	10 000€
Thomas ANDRY	Contrôleur	10 000€
Jean-Marc BEAUMONT	Contrôleur	10 000€
Delphine BRUNETEAU	Contrôleur	10 000€
David BOMBARDE	Contrôleur	10 000€
Philippe BROCARD	Contrôleur	2 000€
Marie-Laure CHASSAC	Contrôleur	10 000€
Audrey COACHE	Contrôleur	10 000€
Sonia CONTI ALUNNO	Contrôleur	10 000€
Virginie GAVILA	Contrôleur	10 000€
Alain GIBEAU	Contrôleur	10 000€
Véronique GUILBAUT	Contrôleur	10 000€
Arnaud HERVIEU	Contrôleur	10 000€
Pierre-Yves JUGUET	Contrôleur	10 000€
Mickaël LEVOSTRE	Contrôleur	10 000€
Quincy LONEGA	Contrôleur	10 000€
Maléka MALLAM-RASHED	Contrôleur	10 000€
Dominique MATHELY	Contrôleur	10 000€
Nicolas MARGET	Contrôleur	10 000€
Céline MOREAU	Contrôleur	10 000€
Virginie PECHBERTY	Contrôleur	10 000€
Fatima RAZOUKI	Contrôleur	10 000€
Vanessa ROMIEU	Contrôleur	2 000€
Valérie SILVI	Contrôleur	10 000€
Danielle SULTAN	Contrôleur	10 000€
Liliane THOMAS-LECOULES	Contrôleur	10 000€
Nathalie WILLOT	Contrôleur	2 000€
Nacer DERBALA	Agent	2 000€
Ilias EL AMRI	Agent	2 000€
Christophe MENET	Agent	2 000€
Anthony PINGUET	Agent	2 000€
Sandra TAYORO	Agent	2 000€
Sybellia THEZENAS	Agent	2 000€

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après:

Prénom et nom	Grade	Durée maximale de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
Corinne GRIFFITH	Inspecteur	6 mois	30 000€
Jacques KIBELOLO	Inspecteur	6 mois	30 000€
Fabien DELENCLOS	Inspecteur	6 mois	30 000€
David BOMBARDE	Contrôleur	3 mois	30 000€
Marie-Laure CHASSAC	Contrôleur	3 mois	30 000€
Pierre-Yves JUGUET	Contrôleur	3 mois	30 000€
Maléka MALLAM-RASHED	Contrôleur	3 mois	30 000€
Sybellia THEZENAS	Agent	3 mois	30 000€

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances, aux agents désignés ci-après :

Prénom et nom	Grade	Durée maximale	Somme maximale pour laquelle un
---------------	-------	----------------	---------------------------------

		de paiement	délai de paiement peut être accordé
Corinne GRIFFITH	Inspecteur	6 mois	30 000€
Jacques KIBELOLO	Inspecteur	6 mois	30 000€
Fabien DELENCLOS	Inspecteur	6 mois	30 000€
David BOMBARDE	Contrôleur	3 mois	30 000€
Marie-Laure CHASSAC	Contrôleur	3 mois	30 000€
Pierre-Yves JUGUET	Contrôleur	3 mois	30 000€
Maléka MALLAM-RASHED	Contrôleur	3 mois	30 000€
Sybellia THEZENAS	Agent	3 mois	30 000€

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département du Val-de-Marne.
A Créteil, le 01/09/2020

SIE de CRETEIL
SIE de CHOISY-LE-ROI
1 place du Général Pierre Billotte
94040 CRÉTEIL CEDEX

Le comptable public, responsable du service
des impôts des entreprises de CRETEIL
Le comptable public, responsable par intérim du service des
impôts des entreprises de CHOISY-LE-ROI

Bruno BONNET



MINISTÈRE DU TRAVAIL

DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION,
DU TRAVAIL, ET DE L'EMPLOI D'ÎLE-DE-FRANCE

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DU VAL-DE-MARNE

ARRÊTE N° 2020 = 2508

**RELATIF A L'ORGANISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL DANS LE DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE, PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES D'UNITES DE
CONTROLE, AFFECTATION DES AGENTS DE CONTROLE, GESTION DES INTERIMS
DANS LES UNITES DE CONTROLE DÉPARTEMENTALES.**

Le directeur régional adjoint, directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne

Vu les articles R 8122-1 et suivants du code du travail,

Vu les décrets 2008-1503 et 2008-1510 du 30 décembre 2008 relatifs à la fusion des services d'inspection du travail,

Vu le décret 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail,

Vu l'arrêté ministériel du 12 mars 2018 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

Vu la décision n° 2020-37 du 1^{er} juillet 2020 du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France portant délégation de signature aux responsables des unités départementales,

Vu la décision n° 2019-95 du 28 octobre 2019 de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile de France relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de l'unité départementale du Val-de-Marne,

DECIDE

Article 1^{er}

Sont nommés responsables des unités de contrôle départementales de l'unité départementale du Val-de-Marne, les agents suivants :

- Unité de contrôle n° 1 : Monsieur Bertrand KERMOAL, directeur adjoint du travail,
- Unité de contrôle n° 3 : Monsieur Christophe LEJEUNE, directeur adjoint du travail,

Sans préjudice des attributions des agents de contrôle affectés en section, ils exercent une mission de contrôle en appui à toutes les sections d'inspection et, à titre principal, aux sections de l'unité dont ils ont la responsabilité en propre.

Article 2

Sont affectés dans les unités de contrôle départementales de l'unité départementale du Val-de-Marne, les agents suivants :

Unité de contrôle n° 1

Section 1-1 : Monsieur Bertrand KERMOAL, directeur adjoint du travail.

Section 1-2 : Poste vacant, intérim assuré par Monsieur Yann BURDIN, inspecteur du travail.

Section 1-3 : Madame Fatimata TOUNKARA, inspectrice du travail.

Section 1-4 : Madame Laure BENOIST, inspectrice du travail.

Section 1-5 : Madame Evelyne ZOUBICOU, inspectrice du travail.

Section 1-6 : Monsieur Carlos DOS SANTOS OLIVEIRA, inspecteur du travail.

Section 1-7 : Madame Nadia BONVARD, inspectrice du travail.

Section 1-8 : Poste vacant, intérim assuré par Monsieur Carlos DOS SANTOS OLIVEIRA, inspecteur du travail.

Section 1-9 : Monsieur Yann BURDIN, inspecteur du travail.

Section 1-10 : Madame Léna PERTUY, inspectrice du travail.

Section 1-11 : Madame Pauline GUICHOT, inspectrice du travail.

Unité de contrôle n° 3

Section 3-1 : Monsieur Christophe LEJEUNE, directeur adjoint du travail.

Section 3-2 : Madame Marie KARSELADZE, inspectrice du travail.

Section 3-3 : Madame Naïma CHABOU, inspectrice du travail.

Section 3-4 : Madame Laurie JORDA, inspectrice du travail.

Section 3-5 : Monsieur Johan TASSE, inspecteur du travail.

Section 3-6 : Madame Annie CENDRIE, inspectrice du travail.

Section 3-7 : Madame Julie GUINDO, inspectrice du travail.

Section 3-8 : Madame Elisabeth LAMORA, inspectrice du travail

Section 3-9 : Madame Nadège LETONDEUR, inspectrice du travail,

Section 3-10 : Poste vacant, intérim assuré par Madame Julie GUINDO, inspectrice du travail.

Section 3-11 : Monsieur Hicham BOUANANE, contrôleur du travail.

Monsieur Johan TASSE, inspecteur du travail, est habilité à prendre les décisions relevant de la compétence exclusive de l'inspecteur du travail en vertu de dispositions législatives ou réglementaires.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement d'un responsable d'unité de contrôle départementale, l'intérim sera assuré soit par l'autre responsable d'unité de contrôle départementale, soit par l'un des agents désignés ci-après :

- Madame Catherine BOUGIE, directrice adjointe du travail en charge de l'unité de contrôle n° 2,
- Monsieur Jean-Noël PIGOT, directeur adjoint du travail en charge de l'unité de contrôle n° 4,

- Madame Sandra EMSELLEM, directrice adjointe du travail, adjointe au responsable du Pôle Travail,

En cas d'absence ou d'empêchement d'un agent de contrôle, l'intérim sera assuré à titre principal par l'un des agents de contrôle mentionnés à l'article 2 et relevant des deux unités de contrôle départementales et, lorsque les circonstances le nécessitent, par le responsable de l'unité de contrôle ou par un agent de contrôle affecté dans l'une des deux autres unités de contrôle interdépartementales dont la liste suit :

- Madame Catherine BOUGIE, directrice adjointe du travail (section 2-1)
- Madame Gabrielle Elina AMAR, inspectrice du travail (section 2-2)
- Madame Suzie CHARLES, inspectrice du travail (section 2-3)
- Madame Florence LESPIAUT, inspectrice du travail (section 2-4)
- Madame Soizic MIRZEIN, inspectrice du travail (section 2-5)
- Madame Audrey GEHIN, inspectrice du travail (section 2-6)
- Monsieur François-Xavier BRETON, contrôleur du travail (section 2-7)
- Madame Anaïs CIMA, inspectrice du travail (section 2-8)
- Monsieur Diego HIDALGO, inspecteur du travail (section 2-10)
- Monsieur Jean-Noël PIGOT, directeur adjoint du travail (section 4-1)
- Madame Sophie TAN, inspectrice du travail (section 4-2)
- Madame Laure FOGHA-YOUMSI, inspectrice du travail (section 4-3)
- Madame Luce BOUENIKALAMIO, inspectrice du travail (section 4-6)
- Madame Chantal ZANON, inspectrice du travail (section 4-7)
- Madame Monique AMESTOY, contrôleure du travail (section 4-8)
- Madame Nimira HASSANALY, inspectrice du travail (section 4-9)
- Madame Agathe LE BERDER, inspectrice du travail (section 4-11)

Article 4

Conformément aux dispositions de l'article R. 8122-10 du code du travail, les agents mentionnés à l'article 2 de la présente décision, participent lorsque l'action le rend nécessaire aux actions d'inspection de la législation du travail sur le territoire de l'unité départementale à laquelle est rattachée l'unité de contrôle où ils sont affectés.

Article 5 :

La présente décision prend effet à compter de la publication de la présente décision.

Article 6 :

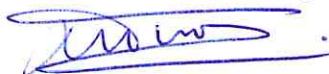
L'arrêté n° 2020-2497 du 3 septembre 2020 relatif à l'organisation de l'inspection du travail dans le département du Val-de-Marne, portant nomination des responsables d'unité de contrôle, affectation des agents de contrôle, gestion des intérim dans les unités de contrôle départementales est abrogé.

Article 7 :

Le directeur régional adjoint, directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département du Val-de-Marne.

Fait à Créteil, le 7 septembre 2020

Le Directeur Régional Adjoint,
Directeur de l'unité départementale du Val-de-Marne



Didier TILLET



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France**

**Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2020 / 2507 DU 7 SEPTEMBRE 2020

**actant le franchissement du seuil de crise du Réveillon dans le Val-de-Marne et instaurant des
mesures provisoires de limitation des usages de l'eau**

LE PRÉFET DU VAL-DE-MARNE
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2017/1890 du 15 mai 2017 définissant, pour Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, des mesures coordonnées de limitation provisoire des usages de l'eau et de surveillance sur la Seine et la Marne, leurs affluents et leurs nappes d'accompagnement, ainsi que sur la nappe des calcaires de Champigny et les cours d'eau en relation avec elle (Morbras, Réveillon, Yerres) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020/2422 du 25 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Bachir BAKHTI, sous-préfet de Nogent-sur-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n°2020/2007 du 22 juillet 2020 actant le franchissement du seuil d'alerte renforcée du Réveillon dans le Val-de-Marne et instaurant des mesures provisoires de limitation des usages de l'eau ;

CONSIDERANT que le débit (VCN3) du Réveillon à la station hydrométrique de la Férolles-Attily (La Jonchère) publié dans le bulletin de suivi de l'étiage de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France du 31 août 2020 est de 0,007 m³/s ;

CONSIDERANT que le débit (VCN3) correspondant au seuil d'alerte renforcée sur la station hydrométrique de la Férolles-Attily (La Jonchère) est de 0,012 m³/s ;

CONSIDERANT par ailleurs que les prévisions météorologiques présentent peu voire pas de précipitations pluviométriques dans le sud-est du Val-de-Marne ;

SUR PROPOSITION de la Secrétaire Générale de la préfecture ;

ARRETE

Article 1 : Constat du franchissement du seuil de crise

En application des articles 1 et 3 de l'arrêté-cadre inter-préfectoral n° 2017/1890 du 15 mai 2017, le seuil de crise est franchi pour la zone d'alerte 2a comprenant les communes dont tout ou partie du territoire est situé au droit de la nappe des calcaires de Champigny ou d'un bassin versant de cours d'eau en relation avec elle :

- Boissy-St-Léger,
- Bonneuil-sur-Marne,
- Champigny-sur-Marne,
- Chennevières-sur-Marne,
- Limeil-Brévannes,
- Mandres-les-Roses,
- Marolles-en-Brie,
- Noiseau,
- Ormesson-sur-Marne,
- Périgny-sur-Yerres,
- Le Plessis-Trévisé,
- La Queue-en-Brie,
- Santeny,
- Sucy-en-Brie,
- Villecresnes,
- Villeneuve-Saint-Georges.

Article 2 : Mesures de sensibilisation, surveillance et limitation des usages de l'eau

Article 2-1 : Mesures de sensibilisation et de surveillance

Les mesures de sensibilisation et de surveillance des usages de l'eau prévues à l'article 4 de l'arrêté-cadre inter-préfectoral n° 2017/1890 du 15 mai 2017 sont instaurées.

Des campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont mises en œuvre par la préfecture afin de réduire les consommations d'eau qui ne sont pas indispensables.

Ces mesures concernent l'ensemble des communes listées à l'article 1 du présent arrêté.

Article 2-2 : Mesures de limitation des usages de l'eau

Les mesures de limitation des usages de l'eau prévues à l'article 4 de l'arrêté-cadre inter-préfectoral n°2017/1890 du 15 mai 2017 sont instaurées.

Ces mesures concernent l'ensemble des communes listées à l'article 1 du présent arrêté.

Elles s'appliquent à tous : particuliers, entreprises, services publics, collectivités, agriculteurs, industriels.

- **Consommations des particuliers, collectivités, services publics et entreprises**

Usages	Mesures appliquées
Remplissage des piscines privées	Interdiction sauf si chantier en cours.
Lavage des véhicules	Interdiction sauf dans les stations professionnelles équipées d'économiseurs d'eau ou de lavage haute pression, et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnières...) et pour les organismes liés à la sécurité.
Lavage des voies, trottoirs et espaces publics Nettoyage des terrasses et façades	Interdiction sauf impératif sanitaire.
Manœuvre de bornes d'incendie	Interdiction en dehors des interventions de secours, sauf impératif de sécurité civile.
Arrosage des pelouses et espaces verts publics ou privés et des terrains de sport	Interdiction.
Arrosage des jardins potagers	Interdiction entre 8h et 20h.
Alimentation des fontaines publiques	Interdiction pour les fontaines en circuit ouvert.
Brumisateurs et dispositifs de rafraîchissement urbain	Interdiction, sauf dérogation prise en période de canicule dans le cadre des arrêtés préfectoraux mentionnés à l'article 8 de l'arrêté-cadre inter-préfectoral n° 2017/1890 du 15 mai 2017.
Remplissage des plans d'eau	Interdiction.

Les mesures de restriction ne sont pas applicables si la ressource en eau provient de réserves d'eaux pluviales ou d'un dispositif de recyclage d'eaux usées ou de process.

- **Consommations pour des usages industriels et commerciaux**

Usages	Mesures appliquées
Arrosage des golfs	Interdiction totale sauf strict nécessaire pour les « greens », autorisés entre 20h et 8h.
Industries, commerces et ICPE	Limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire. Les ICPE ayant une prescription sécheresse dans leur arrêté doivent se conformer à celle-ci. Les rejets industriels préjudiciables à la qualité de l'eau peuvent faire l'objet de limitation, voire de suppression, au cas par cas.

- **Gestion des ouvrages hydrauliques et de la navigation intérieure**

Sans objet.

- **Consommations agricoles**

Pour les exploitations agricoles ne participant pas à un dispositif collectif de gestion volumétrique (nappe des calcaires de Champigny), les mesures suivantes s'appliquent :

Usages	Mesures appliquées
Irrigation des cultures légumières et maraîchères y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon	Prélèvements en cours d'eau, dans leurs lits majeurs et par forages interdits entre 8h et 20h.

Pour les exploitations agricoles participant au dispositif collectif de gestion volumétrique sur la nappe des calcaires de Champigny, l'article 7 de l'arrêté-cadre inter-préfectoral n°2017/1890 du 15 mai 2017 s'applique.

- **Rejets dans le milieu**

Usages	Mesures appliquées
Travaux en cours d'eau	Interdiction, sauf travaux d'urgence autorisés par la police de l'eau.
Stations de traitement des eaux usées et systèmes de collecte	Surveillance accrue des rejets. Les délestages directs par temps sec sont soumis à autorisation préalable et peuvent être décalés jusqu'au retour d'un débit plus élevé.
Vidanges de piscines publiques	Interdiction sauf dérogation de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé.
Vidanges de plans d'eau	Vidange interdite.
Industriels	Si préjudiciables à la qualité de l'eau, les rejets industriels peuvent faire l'objet de limitation, voire de suppression.

Article 3 : Application et levée des mesures

Ces mesures sont applicables à compter de la publication du présent arrêté et seront actualisées par un nouvel arrêté en cas de franchissement d'un autre seuil.

Ces mesures seront levées progressivement lorsque le débit dépasse durablement le seuil concerné.

En l'absence d'évolution de la situation, le présent arrêté est valable jusqu'au **31 octobre 2020**.

Article 4 : Sanctions

Le non-respect des prescriptions du présent arrêté peut entraîner des sanctions administratives ou pénales au titre des articles L.171-7 et suivants et L.173-1 et suivants du code de l'environnement.

En application de l'article R.216-9 du code de l'environnement, sera puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5^{ème} classe quiconque aura contrevenu aux mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau prises en application des dispositions du présent arrêté.

Article 5 : Voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès du Préfet du Val-de-Marne,
- soit d'un recours hiérarchique auprès du Ministre de la Transition Écologique - 92055 La Défense.

L'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet de recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférés dans un délai de deux (2) mois auprès du Tribunal Administratif de Melun - 43 rue du Général de Gaulle – case postale n° 8630 – 77008 Melun cedex.

Ce recours peut être déposé auprès de cette juridiction administrative par voie postale, sur place auprès de l'accueil de la juridiction ou par le biais de l'application <https://www.telerecours.fr/>.

Article 6 : Publication, notification et information des tiers

Le présent arrêté sera :

- publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture du Val-de-Marne et mis en ligne sur son site Internet,
- affiché en mairie des communes de Boissy-St-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noiseau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Le Plessis-Trévisé, La Queue-en-Brie, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes et Villeneuve-Saint-Georges par les soins des maires,
- mis en ligne sur l'application Internet Propluvia (www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr) et sur le site Internet de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (<http://www.drie.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-r533.html>).

Article 7 : Abrogation

L'arrêté préfectoral n°2020/2007 du 22 juillet 2020 fixant le dépassement du seuil d'alerte renforcée du Réveillon est abrogé.

Article 8 : Exécution

La secrétaire générale de la préfecture du Val-de-Marne, le délégué départemental du Val-de-Marne de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, la directrice régionale Île-de-France de l'Office français de la biodiversité, la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France par intérim, le Directeur régional et interdépartemental de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, les Présidents des Établissements Publics Territoriaux Paris-Est-Marne et Bois, Grand Paris Sud Est Avenir et Grand-Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont, et Mesdames et Messieurs les Maires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet du Val-de-Marne,
Le sous-préfet de Nogent-sur-Marne

Bachir BAKHTI



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement et de l'énergie
d'Île-de-France**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 2020/DRIEE/SPE/085
AUTORISANT LA CAPTURE ET LE TRANSPORT DE POISSONS A DES FINS SCIENTIFIQUES**

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L.432-10, L.436-9, R.432-5 à R.432-11 ;

VU l'arrêté ministériel du 6 août 2013 modifié fixant en application de l'article R. 432-6 du code de l'environnement la forme et le contenu des demandes d'autorisations prévues au 2° de l'article L. 432-10 et à l'article L. 436-9 du code de l'environnement ;

VU les arrêtés ministériels des 2 février 1989 et 17 mars 1993 relatifs à l'utilisation des installations de pêche à l'électricité ;

VU l'arrêté du 17 décembre 1985 fixant la liste des espèces de poissons, de crustacés et de grenouilles représentées dans les eaux visées à l'article 413 du code rural ;

VU l'arrêté ministériel du 28 juin 2013 portant règlement général de police de la navigation intérieure ;

VU l'arrêté ministériel du 22 août 2014 fixant le règlement particulier de la police de la navigation de la Seine et ses affluents ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-628 du 28 février 2020 relatif à l'exercice de la pêche en eau douce en 2020 dans le département du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020/1759 du 1^{er} juillet 2020 portant délégation de signature à Madame Claire Grisez, Directrice régionale et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France par intérim ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020-DRIEEidf-017 du 03 juillet 2020 portant subdélégation de signature à Madame Chloé CANUEL, cheffe de cellule Paris proche couronne du service police de l'eau à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France ;

VU la demande présentée le 03 juillet 2020 par la Société AQUABIO située à Chailillon-le-Duc (Doubs) ;

VU l'avis favorable du président de la fédération de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique en date du 13 août 2020 ;

VU l'avis réputé favorable de la directrice régionale de l'office français de la biodiversité (OFB) ;

VU l'avis réputé favorable du directeur territorial bassin de la Seine de l'établissement public Voies navigables de France ;

VU l'avis réputé favorable de la directrice générale de Port de Paris ;

VU l'avis réputé favorable du président de l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de Seine et du Nord ;

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des captures de poissons à des fins scientifiques et de surveillance de la population piscicole présente dans le milieu dans le cadre du suivi d'un diagnostic de l'état écologique du plan d'eau de la plage bleue :

SUR proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1 : Bénéficiaire de l'autorisation

La société AQUABIO, désignée ci-après « le bénéficiaire de l'autorisation », représentée par son gérant, dont le siège est situé Ferme du Marot – D14 – 25870 Chatillon-le-Duc, est autorisée à capturer et transporter toute espèce de poissons et d'écrevisses à des fins scientifiques dans les conditions et sous les réserves précisées aux articles ci-dessous.

Article 2 : Responsable de l'exécution matérielle des opérations

Les personnes nommées ci-dessous sont désignées en qualité de responsables des conditions d'exécution des opérations :

- Julien COUSTILLAS,
- Nicolas CONDUCHÉ,
- Julien ROBINET,
- Marie PONS,
- Damien GAILLARD,
- Benjamin POUJARDIEU,
- Matthieu LAMBRY,
- Stéphanie RIOM.

L'identité des personnes présentes sur les chantiers de prélèvement sera communiquée lors de la déclaration préalable d'opération visée à l'article 8.

Article 3 : Objet de l'autorisation et lieux de capture

La présente autorisation est accordée au demandeur pour qu'il puisse réaliser la capture, l'identification, le dénombrement et de déplacement des individus des espèces piscicoles et astacicoles à des fins scientifiques dans le cadre de suivis du plan interdépartemental de gestion piscicole (PDPG 75 92 93 94).

Les secteurs de prélèvement sont annexés à la demande présentée. Ils concernent :

* le plan d'eau du parc départemental dit de « la Plage Bleue » sur la commune de Créteil.

Article 4 : Validité

La présente autorisation est valable du 15 septembre au 30 octobre 2020.

Article 5 : Moyens de capture autorisés

Pour réaliser les opérations de capture au titre de la présente autorisation, le responsable ainsi que l'ensemble des personnes désignées à l'article 2 sont autorisées à utiliser les moyens de pêche suivants :

- Pour la pêche aux filets : filets selon protocole Norme européenne (C.E.N. 14757),
- Pour la pêche partielle par ambiance :
 - appareil thermique de type EFKO ou Héron (DREAM ELECTRONIQUE), alimenté par un groupe électrogène,
- atelier de biométrie sur berge.

Les individus seront rabattus, puis attrapés à l'épuisette préalablement désinfectée.

Les prospections se feront depuis une embarcation motorisée de type " zodiac "en continu le long des berges.

Les opérateurs sont tenus de respecter les conditions fixées par les arrêtés ministériels sus-visés. Les procédés utilisant l'électricité devront se faire obligatoirement avec l'assistance de personnes qualifiées.

Avant chaque début de prospection sera fait un inventaire des risques encourus (pont structure métallique, activités humaines, lignes électriques et notamment à haute tension, présence du bétail pouvant accéder au cours d'eau, risques météorologiques).

Article 6 : Espèces capturées et destination

Toutes les espèces de poissons à différents stades de développement sont susceptibles d'être capturées.

S'agissant de la destination :

- les poissons mentionnés à l'article R.432-5 du code de l'environnement devront être détruits ;
- les poissons destinés aux analyses ou observations scientifiques une fois identifiés et dénombrés seront remis à l'eau sur la zone de capture ;
- les poissons morts au cours de la pêche ou présentant un risque sanitaire de contamination seront remis au détenteur du droit de pêche.

La quantité de poissons capturés et sa destination ainsi que les différentes mesures et caractéristiques physico-chimiques seront détaillées dans les différents comptes rendus de pêche.

Comme indiqué à l'article L.432-10 du code de l'environnement, l'introduction d'espèces non listées dans l'arrêté en vigueur du ministre chargé de la pêche en eau douce est interdite. Ceci concerne notamment mais pas exclusivement le *Pseudorasbora parva*, l'écrevisse *Procambarus clarkii*, les écrevisses américaines (*Orconectes limosus* et *Pacifastacus leniusculus*) ainsi que leurs œufs. Seules

les espèces autochtones peuvent être réintroduites (*Astacus astacus*, *Austropotamobius pallipes*, *Austropotamobius torrentium*, *Astacus leptodactylus*, ...).

Article 8 : Déclaration préalable

Deux (2) semaines au moins avant chaque opération, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'adresser une déclaration écrite ou un courrier électronique précisant le programme, les lieux, les dates et heures indicatives d'intervention pour chaque zone, les moyens de capture effectivement mis en œuvre et la destination des poissons et écrevisses capturés :

- à la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France – Service police de l'eau (cppc.spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr) ;
- à la direction régionale de l'office français de la biodiversité (dr.iledefrance@ofb.gouv.fr) ;
- à la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (fmmpa75@sfr.fr) ;
- à l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de la Seine et du Nord (dbertolo@free.fr).

Article 9 : Compte-rendu d'exécution

Dans le délai d'un (1) mois après l'exécution de chaque opération, le bénéficiaire de l'autorisation est tenu d'adresser un compte-rendu précisant les résultats des captures et la destination des poissons aux organismes visés à l'article 8 du présent arrêté.

Les incidents qui pourraient survenir à l'occasion de ces pêches devront être déclarés sans délai à l'autorité chargée de la police de la pêche.

Article 10 : Présentation de l'autorisation

Le bénéficiaire de l'autorisation ou le responsable de l'exécution matérielle de l'opération doit être porteur de la présente autorisation lors des opérations de capture. Il est tenu de la présenter à toute demande des agents commissionnés au titre de la police de la pêche.

Article 11 : Retrait de l'autorisation

La présente autorisation est incessible. Elle peut être retirée à tout moment, sans indemnité, si le bénéficiaire de l'autorisation n'en respecte pas les clauses ou les prescriptions qui précèdent.

Article 12 : Réserve et droit des tiers

Les droits des tiers sont expressément réservés.

Article 13 : Autres réglementations

La présente autorisation ne dispense pas le bénéficiaire d'obtenir les autorisations nécessaires au titre d'autres réglementations, notamment en matière de navigation, d'occupation du domaine public fluvial et de protection des espèces protégées.

Il devra respecter le règlement général de police de la navigation intérieure ainsi que tous les règlements particuliers de police applicables au secteur concerné.

Le bénéficiaire de l'autorisation doit obtenir l'accord de l'établissement public Voies navigables de France ou de Ports de Paris, gestionnaires du domaine public fluvial selon le linéaire considéré. Si les interventions nécessitent le passage de véhicules sur les servitudes de halage, une demande spécifique devra leur être adressée à l'autorité compétente. Les traversées du chenal de navigation par l'embarcation motorisée sont effectuées dans les endroits où la visibilité de l'embarcation par les navigants est assurée.

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, cette opération ne peut se dérouler que dans le strict respect de toutes les mesures barrières nécessaires à la préservation de la santé et de la sécurité des salariés.

Article 14 : Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication :

soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Val-de-Marne,

soit d'un recours hiérarchique auprès du ministère en charge de l'écologie.

L'absence de réponse dans un délai de deux (2) mois constitue un rejet tacite du recours.

Le présent arrêté, ainsi que les décisions de rejet de recours gracieux et hiérarchiques, peuvent être déférés dans un délai de deux (2) mois auprès du tribunal administratif de Melun, – 43 rue du Général de Gaulle – Case Postale 8630 – 77008 Melun Cedex.

Ce recours peut être déposé auprès de cette juridiction administrative par voie postale, sur place auprès de l'accueil de la juridiction ou par le biais de l'application <https://www.telerecours.fr/>.

Article 15 : Publication et information des tiers

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Une copie du présent arrêté sera transmise au maire de la commune de Créteil pour affichage durant toute la durée de validité de l'autorisation.

Article 16 : Exécution

Le secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne, le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et la directrice régionale de l'office français de la Biodiversité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur.

En complément des dispositions de l'article 15, une copie sera adressée à :

- Mme la directrice générale de l'établissement public de Port de Paris ;
- M. le chef de l'unité territoriale d'itinéraire Marne de Voies Navigables de France,
- M. le président de la fédération de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
- M. le président de l'association agréée interdépartementale des pêcheurs professionnels en eau douce des bassins de Seine et du Nord.

Fait à Paris, le 10 septembre 2020

Pour le préfet et par délégation,
La Directrice régionale et interdépartementale de
l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France par
intérim empêchée,

La cheffe de la cellule de Paris proche couronne

SIGNÉ Chloé CANUEL



Arrêté n°2020-00697
modifiant l'arrêté 2009-00641 du 7 août 2009
relatif à l'organisation de la préfecture de police

Le préfet de police,

Vu l'arrêté 2009-00641 du 7 août 2009 relatif à l'organisation de la préfecture de police ;

Vu l'avis du comité technique des directions et des services administratifs et techniques de la préfecture de police en date du 28 avril 2020 ;

Vu l'avis du comité technique des administrations parisiennes en date du 17 avril 2020 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration,

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 7 août 2009 susvisé est modifié comme suit :

1° Le premier alinéa est remplacé par un alinéa ainsi rédigé : « La préfecture de police se compose du cabinet du préfet de police, du secrétariat général pour l'administration, du secrétariat général de la zone de défense de Paris, de la délégation pour la sécurité et la sûreté des plates-formes aéroportuaires de Paris-Charles-de-Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly, et des directions, services et laboratoire suivants : ».

2° Au 1, les 6^{ème} et 7^{ème} alinéas sont supprimés ;

3° Au 2, après le 5^{ème} alinéa est inséré un alinéa ainsi rédigé : « - la direction de l'innovation, de la logistique et des technologies ; » et les mots « - le service des affaires immobilières ; » sont remplacés par les mots « - la direction de l'immobilier et de l'environnement ».

Article 2

L'article 4 de l'arrêté du 7 août 2009 susvisé est modifié comme suit :

1° Après le 3^{ème} alinéa est inséré un alinéa ainsi rédigé : « - la direction de l'innovation, de la logistique et des technologies ; » ;

2° Les mots « - le service des affaires immobilières ; » sont remplacés par les mots « - la direction de l'immobilier et de l'environnement ; » ;

3° Le dernier alinéa est supprimé.

Article 3

Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} octobre 2020.

Article 4

Le préfet, secrétaire général pour l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense de Paris, ainsi qu'au bulletin municipal officiel de la ville de Paris.

Fait à Paris, le 08 septembre 2020

signé

Didier LALLEMENT



CABINET DU PRÉFET

Arrêté n°2020-00698

Modifiant l'arrêté n°2016-00232 du 19 avril 2016 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des finances, de la commande publique et de la performance

Le préfet de police,

Vu l'arrêté n°2016-00232 relatif aux missions et à l'organisation de la direction des finances, de la commande publique et de la performance ;

Vu l'avis du comité technique des administrations parisiennes en date du 17 avril 2020 ;

Vu l'avis du comité technique des directions et des services administratifs et techniques de la préfecture de police en date du 28 avril 2020 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration,

Arrête :

Article 1^{er}. – L'article 3 de l'arrêté du 19 avril 2016 susvisé est remplacé par un article ainsi rédigé:

« La direction des finances, de la commande publique et de la performance pilote et coordonne la commande publique des directions et services de la préfecture de police et des autres services relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris, à l'exception de la passation des marchés de travaux et prestations intellectuelles associées et des marchés de maintenance et d'entretien immobiliers.

Elle supervise les procédures d'achat passées par les directions et services de la préfecture de police et des autres services relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris en toutes matières et s'assure de leur soutenabilité budgétaire.

Elle représente, devant le responsable ministériel des achats, la préfecture de police et le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Elle assure la suppléance du préfet, secrétaire général pour l'administration, aux instances de gouvernance du service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur ».

Article 2 – Au premier alinéa de l'article 10 de l'arrêté du 19 avril 2016 susvisé, après les mots « à l'exception de la passation des marchés de travaux et prestations intellectuelles associées » sont insérés les mots « et des marchés de maintenance et d'entretien immobiliers. ».

Article 3 – Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} octobre 2020.

Article 4 – Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris, ainsi qu'au bulletin officiel de la ville de Paris.

Fait à Paris, le 08 septembre 2020

signé

Didier LALLEMENT



CABINET DU PRÉFET

Arrêté n°2020-00699

relatif aux missions et à l'organisation de la direction de l'immobilier et de l'environnement

Le préfet de police,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 77-1266 du 10 novembre 1977 relatif aux emplois de directeur de la préfecture de Paris, de directeur général et de directeur de la préfecture de police (services administratifs) ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 74 ;

Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer, notamment son article 15 ;

Vu le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure, notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2015 relatif aux services chargés d'exercer les missions relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris ;

Vu l'arrêté n° 2009-00641 du 7 août 2009 modifié relatif à l'organisation de la préfecture de police ;

Vu l'avis du comité technique des administrations parisiennes en date des 17 avril 2020 ;

Vu l'avis du comité technique des directions et des services administratifs et techniques de la préfecture de police en date 28 avril 2020 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration :

Arrête

Article 1^{er}

La direction de l'immobilier et de l'environnement de la préfecture de police, placée sous l'autorité du préfet, secrétaire général pour l'administration, est dirigée par un directeur, assisté par deux adjoints.

TITRE PREMIER MISSIONS

Article 2

La direction de l'immobilier et de l'environnement est chargée de concevoir et de mettre en œuvre la politique immobilière des directions et services de la préfecture de police et des services soutenus par du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris. Elle conduit également les opérations immobilières qui lui sont confiées sur ce ressort géographique par les services centraux du ministère de l'intérieur, les préfectures du ressort de la région d'Ile-de-France et les établissements publics placés sous la tutelle du ministre de l'intérieur. Elle produit et met en œuvre la réflexion stratégique en matière de développement durable et de qualité de la construction et de la maintenance.

A ce titre, elle :

1° établit le schéma pluriannuel stratégique immobilier zonal de sécurité intérieure (SPSI) et s'assure de sa cohérence avec les orientations du schéma directeur immobilier régional (SDIR) ;

2° conduit les opérations relatives à la gestion du foncier et des biens immobiliers, à la négociation et au suivi des baux ;

3° mène les opérations de construction de nouveaux bâtiments et de réalisation de travaux, de rénovation lourde et d'aménagement immobilier ;

4° détermine et applique la politique d'entretien et de maintenance des emprises immobilières de la police nationale sur le ressort territorial du SGAMI ;

5° apporte son expertise à la mise en œuvre de la politique d'entretien et de maintenance dans les emprises relevant du périmètre du SGAMI ;

6° conduit les opérations de travaux, de rénovation lourde et de construction pour le compte de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

7° peut conduire les opérations de travaux, de rénovation lourde et de construction pour le compte des autres directions ou services de l'administration centrale du ministère de l'intérieur, des préfectures de la région d'Ile de France et des établissements publics placés sous la tutelle du ministre de l'intérieur. Ces opérations sont conduites alors sous le régime de la maîtrise d'ouvrage déléguée ;

8° produit une réflexion stratégique en matière de développement durable et de qualité, conduit son animation et sa mise en œuvre ;

TITRE II ORGANISATION

Article 3

La direction de l'immobilier et de l'environnement comprend :

- le secrétariat général ;
- le département juridique et budgétaire ;
- le département construction ;
- le département exploitation ;
- la mission stratégie et développement durable.

Article 4

Le secrétariat général est en charge des fonctions support nécessaires au bon fonctionnement de la direction : gestion des ressources humaines, des moyens informatiques et des moyens généraux. Il a pour mission de coordonner l'action des pôles qui le composent et de veiller à leur bonne articulation avec les départements au sein de la direction.

Article 5

Le département juridique et budgétaire est chargé:

1° Au titre de ses missions budgétaires :

- de construire la stratégie budgétaire immobilière et piloter son exécution;
- de coordonner les dialogues de gestion et reportings budgétaires.

2° Au titre de ses missions juridiques :

- d'assurer la passation et l'exécution des marchés du domaine immobilier (prestations intellectuelles, travaux, marchés de maintenance et d'entretien immobiliers), conseiller les services techniques, instruire le précontentieux et le risque contentieux ;
- de négocier et rédiger les baux, conventions, actes notariés en lien avec les services déconcentrés de la direction de l'immobilier de l'Etat.

3° Au titre de ses missions d'ingénierie économique :

- d'évaluer et d'analyser la dimension économique des projets immobiliers ;
- de vérifier la conformité de la réalisation financière et technique des opérations ;

4° Au titre de ses missions de contrôle :

- d'alimenter les référentiels des données bâtementaires et patrimoniales ;
- de contribuer à l'élaboration des tableaux de bord, des audits et de comptabilité analytique par activité de la préfecture de police ;

Article 6

Le département construction, en charge de piloter les opérations immobilières, a pour mission de :

- conduire les études préalables nécessaires aux définitions des besoins immobiliers pour le lancement des projets de construction ;
- mener les études de projets, le suivi des travaux, la réception et la gestion du parfait achèvement dans le cadre de la conduite des projets immobiliers pour des opérations de réhabilitation lourde, de construction neuve ou grosses réparations attribués en programmation ;
- gérer la gestion des contentieux post réception qui entre dans le cadre des garanties biennales, décennales ou trentenaire des projets qui ont été conduits par le département ;
- assurer la coordination administrative et technique ainsi que le suivi budgétaire des projets immobiliers ;
- participer à l'alimentation de la base de données immobilière.

Article 7

Le département exploitation assure la maintenance, l'entretien technique, le nettoyage des bâtiments relevant du périmètre du SGAMI Ile-de-France.

L'activité recouvre les chantiers de rénovation et de maintenance préventive, la maintenance du quotidien des bâtiments et des équipements ainsi que l'entretien des sites.

Son organisation s'appuie sur des délégations territoriales en charge des missions de maintenance et d'entretien dans les départements du ressort du SGAMI, et des fonctions support mutualisées.

Article 8

La direction est dotée d'une mission stratégie et développement durable. Elle est en charge de la réflexion stratégique immobilière et du suivi du schéma directeur immobilier régional du SGAMI Ile-de-France. Elle produit une réflexion stratégique en matière de développement durable et de qualité de la construction et de la maintenance à partir des directives fixées par le préfet de police, décline un programme de performance énergétique, identifie les actions de développement durable et en produit une synthèse. Elle assure l'animation et la mise en œuvre de la politique de développement durable à la préfecture de police.

TITRE III

DISPOSITIONS FINALES

Article 9

L'arrêté n° 2018-00058 du 23 janvier 2018 relatif à l'organisation et aux missions du service des affaires immobilières de la préfecture de police est abrogé.

Article 10

Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} octobre 2020.

Article 11

Le préfet, secrétaire général pour l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris, ainsi qu'au bulletin officiel de la ville de Paris.

Fait à Paris, le 08 septembre 2020

signé

Didier LALLEMENT



CABINET DU PREFET

arrêté n°2020-00703
relatif aux missions et à l'organisation
de la direction de l'innovation, de la logistique et des technologies

Le préfet de police,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n°77-1266 du 10 novembre 1977 relatif aux emplois de directeur de la préfecture de Paris, de directeur général et de directeur de la préfecture de police (services administratifs) ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2003-737 du 1er août 2003 modifié portant création d'un secrétariat général pour l'administration à la préfecture de police ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 74 ;

Vu le décret n° 2009 898 du 24 juillet 2009 modifié relatif à la compétence territoriale de certaines directions et de certains services de la préfecture de police ;

Vu le décret n° 2013-728 du 12 août 2013 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer, notamment ses articles 17 et 18 ;

Vu le décret n° 2013-951 du 23 octobre 2013 relatif à la modernisation de l'administration de la police nationale et aux systèmes d'information et de communication dans la zone de défense et de sécurité de Paris ;

Vu le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 décembre 2015 modifié relatif aux services chargés d'exercer les missions relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris ;

Vu l'arrêté n°2009-00641 du 7 août 2009 modifié relatif à l'organisation de la préfecture de police ;

Vu l'avis du comité technique des administrations parisiennes en date du 17 avril 2020 ;

Vu l'avis du comité technique interdépartemental des services de police de la préfecture de police du 21 avril 2020 ;

Vu l'avis du comité technique des directions et des services administratifs et techniques de la préfecture de police en date du 28 avril 2020 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police,

Arrête:

Article 1^{er}

La direction de l'innovation, de la logistique et des technologies est dirigée par un directeur assisté par un directeur-adjoint.

Article 2

La direction de l'innovation, de la logistique et des technologies est placée sous l'autorité du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police.

Article 3

La direction de l'innovation, de la logistique et des technologies est chargée de concevoir et de mettre en œuvre, en lien avec les services de l'administration centrale du ministère de l'intérieur, la politique d'innovation, de soutien logistique et technologique pour le compte des directions de la préfecture de police et des services soutenus par le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris.

A cette fin, elle a la charge :

- d'assurer le soutien logistique et technique au profit des directions et services de la préfecture de police ainsi que, sur instruction du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, au profit des autres directions et services de la police nationale exerçant leurs missions dans les départements de la zone de défense et de sécurité de Paris ;
- d'assurer la fonction achat, déploiement, maintenance, renouvellement et mutualisation de certains matériels roulants, de l'habillement, de l'armement, des moyens de protection, des matériels techniques spécifiques, des fournitures, de l'imprimerie et de la reprographie ;
- d'élaborer et de proposer la programmation en matière de logistique et de systèmes d'information et de communication pour l'ensemble de la zone, prescrire l'exécution

des recettes et des dépenses correspondantes et piloter l'emploi des crédits attribués par voie de fonds de concours visant à financer des projets dédiés à la lutte contre la délinquance, la criminalité et le trafic de stupéfiants ;

- d'assurer les fonctions de prescripteur, d'acheteur et d'approvisionneur au profit des formations de la gendarmerie nationale de la zone de défense et de sécurité de Paris ;
- d'organiser et de mettre en œuvre le contrôle de l'armement et des moyens de protection des personnels des services et des unités de gendarmerie, ainsi que le contrôle périodique obligatoire de matériels techniques spécifiques ;
- d'organiser et de mettre en œuvre l'approvisionnement et la distribution des matériels et des munitions au profit des mêmes services ;
- de concevoir, réaliser, acquérir, mettre en œuvre, maintenir en condition opérationnelle, assurer la sécurité et assumer la gouvernance des systèmes d'information et de communication des directions et services de la préfecture de police, des autres services relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris et des préfectures et sous-préfectures de la région d'Ile-de-France ;
- de déployer et assurer le bon fonctionnement des systèmes nationaux, ainsi que la continuité et la sécurité des liaisons de communication gouvernementale dans la zone de défense et de sécurité de Paris ;
- d'assurer l'assistance et le soutien technique des services implantés dans la zone de défense et de sécurité de Paris utilisant l'infrastructure nationale partagée des transmissions.
- de concevoir et de mettre en œuvre, en lien avec les services de l'administration centrale du ministère de l'intérieur, la politique d'innovation, pour le compte des directions de la préfecture de police et des services du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris.

A ce titre elle est chargée :

- de promouvoir, adapter, expérimenter et accompagner à la mise en œuvre, à la demande et au profit des directions actives et administratives de la préfecture de police, des techniques ou procédés nouveaux permettant de faire progresser l'efficacité de leurs missions ;
- de recueillir les besoins opérationnels, de piloter des travaux scientifiques et technologiques et la réalisation d'études prospectives pour le compte des directions de la préfecture de police et le cas échéant pour le ministère de l'intérieur ;

- de conduire, à Paris et dans le ressort de la zone de défense et de sécurité de Paris, des

programmes nationaux innovants pilotés par le ministère de l'intérieur ;

- de conduire, pour les directions de la préfecture de police et, le cas échéant pour le compte du ministère de l'intérieur, des projets innovants qui revêtent une importance transverse.

Article 4

La direction de l'innovation, de la logistique et des technologies comprend :

- la sous-direction chargée de l'équipement et de la logistique ;
- la sous-direction chargée du numérique ;
- le service de l'innovation et de la prospective ;
- le secrétariat général ;
- les directions de programme ;
- le cabinet du directeur.

Article 5

L'arrêté n° 2019- 245 modifié relatif aux missions et à l'organisation de la direction opérationnelle des services techniques et logistiques est abrogé.

Article 6

Le présent arrêté entre en vigueur au 1^{er} octobre 2020.

Article 7

Sans préjudice de la consultation du comité technique des directions, services administratifs et techniques de la préfecture de police, le comité technique interdépartemental des services de police de la préfecture de police conserve sa compétence, jusqu'à l'expiration du mandat de ses membres, pour connaître de toutes les questions relatives à la direction de l'innovation, de la logistique et des technologies et intéressant les agents de l'Etat y exerçant leurs fonctions.

Article 8

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police, est chargé, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux « recueils des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris » ainsi qu'au « bulletin officiel de la ville de Paris ».

Fait à Paris, le 08 septembre 2020

Signé

Didier LALLEMENT



CABINET DU PRÉFET

arrêté n° 2020-00714

accordant délégation de la signature préfectorale
au sein de la direction des finances, de la commande publique et de la performance

Le préfet de police,

Vu le code des communes, notamment son article L. 444-3 ;

Vu le décret n° 2003-737 du 1^{er} août 2003 modifié portant création d'un secrétariat général pour l'administration à la préfecture de police ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements et notamment son article 77 ;

Vu le décret n° 2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

Vu l'arrêté ministériel NOR : INTA1532249A du 24 décembre 2015, relatif aux services chargés d'exercer les missions relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-00232 du 19 avril 2016 modifié relatif aux missions et à l'organisation de la direction des finances, de la commande publique et de la performance ;

Vu le décret du 20 mars 2019 par lequel M. Didier LALLEMENT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde (hors classe), est nommé préfet de police (hors classe) ;

Vu le décret du 15 mai 2019 par lequel M. Charles MOREAU, inspecteur général de l'administration, directeur de l'administration au ministère des armées, est nommé préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police, à compter du 21 juin 2019 ;

Vu le décret du 3 juillet 2017 par lequel M. Philippe CASTANET, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts détaché en qualité de sous-préfet hors classe, sous-préfet de Grasse (classe fonctionnelle II), est nommé directeur des finances, de la commande publique et de la performance au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police ;

Vu l'arrêté du 22 août 2017 par lequel Mme Vanessa GOURET, administratrice civile hors classe, est nommée sous-directrice des affaires financières, adjointe au directeur des finances,

de la commande publique et de la performance au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police ;

Sur proposition du préfet, directeur du cabinet et du préfet, secrétaire général pour l'administration,

arrête

TITRE I

Délégation de signature générale

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe CASTANET, directeur des finances, de la commande publique et de la performance, directement placé sous l'autorité du préfet, secrétaire général pour l'administration, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables, à l'exception de la signature des marchés publics dont le montant dépasse 5 millions d'euros.

M. Philippe CASTANET est également habilité à signer, dans la limite de ses attributions, les actes nécessaires au fonctionnement administratif de la direction des finances, de la commande publique et de la performance, ainsi que les décisions individuelles relatives à l'octroi des congés annuels et de maladie ordinaire des personnels relevant de son autorité.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CASTANET, les délégations qui lui sont consenties à l'article 1^{er} peuvent être exercées dans les mêmes conditions par Mme Vanessa GOURET, sous-directrice des affaires financières, adjointe au directeur des finances, de la commande publique et de la performance.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CASTANET et de Mme Vanessa GOURET, Mme Faouzia FEKIRI, administratrice civile hors classe, adjointe à la sous-directrice des affaires financières, chef du bureau du budget de l'Etat, Mme Gaëlle LUGAND, administratrice civile, chef du bureau du budget spécial, M. Eric SARAMITO, agent contractuel, chef du bureau de la commande publique et de l'achat, Mme Ludivine RICHOU, agent contractuel, chef de mission contrôle de gestion, sont habilités à signer tous actes, arrêtés, décisions et pièces comptables et administratives, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Faouzia FEKIRI, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée par M. Ibrahim ABDOU-SAIDI et Mme Brigitte COLLIN, conseillers d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoints au chef du bureau du budget de l'Etat, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ibrahim ABDOU-SAIDI, la délégation qui lui est consentie à l'article 4 est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. Julien MARIN, attaché principal d'administration de l'Etat.

Article 6

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Brigitte COLLIN, la délégation qui lui est consentie à l'article 4 est exercée, dans la limite de ses attributions, par M. Laurent ROQUES, commandant de la gendarmerie nationale et par Mme Dominique HILL, attachée d'administration de l'Etat, adjoints au chef du centre de service partagé, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 7

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle LUGAND, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée par Monsieur Bertrand ROY, attaché principal d'administration de l'Etat et par Mme Virginie GRUMEL, attachée d'administration de l'Etat, adjoints au chef du bureau du budget spécial, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 8

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric SARAMITO, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée, par Mme Liva HAVRANEK, attachée d'administration de l'Etat, M. Samuel ETIENNE agent contractuel et M. Florian HUON-BENOIT, agent contractuel, adjoints au chef du bureau de la commande publique et de l'achat, ainsi qu'à M. Thierry AKEHURST, agent contractuel, chef de la cellule achat, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 9

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Liva HAVRANEK, la délégation qui lui est consentie à l'article 8 est exercée par M. Thierry AKEHURST, agent contractuel, chef du pôle en charge de la passation des marchés publics relevant des segments « Logistique », dans la limite de ses attributions.

Article 10

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Florian HUON-BENOIT, la délégation qui lui est consentie à l'article 8 est exercée par M. Maxime TECHER, agent contractuel, chef du pôle en charge des affaires générales, dans la limite de ses attributions.

Article 11

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ludivine RICHOUE, la délégation qui lui est consentie à l'article 3 est exercée par Madame Véronique RAUT, agent contractuel, adjointe au chef de mission contrôle de gestion, dans la limite de ses attributions.

TITRE II

Délégation de signature relative aux compétences du centre de services partagés CHORUS

Article 12

Délégation est donnée à Mme Brigitte COLLIN, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoint au chef du bureau du budget de l'Etat, chef du pôle exécution et chef du centre de services partagés « CHORUS », et, en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, à M. Laurent ROQUES, commandant de la gendarmerie nationale, et à Mme Dominique HILL, attachée d'administration de l'Etat, à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les engagements juridiques, les actes de certification de service fait, les ordonnances de paiement, de virement, de délégation, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes, de ré-imputations, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances) émis, dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire confié à la sous-direction des affaires financières, dans la limite de ses attributions.

Article 13

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les engagements juridiques, les actes de certification de service fait, les ordonnances de paiement, de virement, de délégation, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes, de ré-imputations, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances) émis dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire confié au bureau du budget de l'Etat, dans la limite de leurs attributions respectives, aux agents placés sous l'autorité du chef du centre de services partagés « CHORUS » dont les noms suivent :

- Mme Frédérique CASTELLANI, attachée d'administration de l'Etat ;
- Mme Marie-Michèle JEAN-JACQUES, attachée d'administration de l'Etat ;
- Mme Fanny NEYRAT, attachée d'administration de l'Etat ;
- Mme Emilie NOEL-GUILBAUD, attachée d'administration de l'Etat ;
- M. Souleymane SEYE, attaché d'administration de l'Etat ;
- Mme Aïcha EL GOUMI, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer.

Article 14

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les engagements juridiques, les actes de certification de service fait, les ordonnances de paiement, de virement, de délégation, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes, de ré-imputations, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances), dans la limite de leurs attributions respectives, aux agents placés sous l'autorité du chef du centre de services partagés « CHORUS » dont les noms suivent :

- Mme Marie-Elisabeth ADELAÏDE, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Delphin ARNAUD, maréchal des logis ;
- M. Hichem BAATOUR, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Angélique BARROS, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Stella BELLO, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Touria BENMIRA, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Elise BERNARD, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;

- M. Sylvain BIZET adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Sahida BOULANGER-DALEAU, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Mourad BOUTAHAR, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Jeoffrey BROUARD, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Carole CHARVERON, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Emilie CHAUVEAU – BEUBATON, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. David CHIVE, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Doudou CISSE, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Isabelle CLOUP, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Alexandra CORDIER, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Emilie COUDOUX, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Olivier COULET, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Safia COUTY, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Nathalie CROSNIER, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Jérémy DANEL, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Aline DAUZATS, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Louis DE CHIVRE, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Audrey DEREMARQUE, maréchale des logis ;
- Mme Claude FARDINY, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Nadège FOUREZ, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Nathalie FRBEZAR, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Olivia GABOTON, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Jocelyne GELAN, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Aurélie GILARDEAU, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Mélanie GILBERT, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Nathalie GIMON, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Marie-Laure GNONGOUHEI, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Stéphanie HARMANT, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Mathieu HICKEY, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Marie-Christine JAMAIN, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Ophélie JASMAIN, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Marie-George JOSEPH, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Cathy KADA-RABAH, ouvrière d'Etat ;
- Mme Stéphanie KERVABON-CONQ, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Nathalie KLING, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;

- M. Henri KONDI, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Isabelle LEDAN, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Eric LEROY, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Céline LINARES-MAURIZI, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Véronique LOFERME, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Christophe MALARDIER, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Kéti MAMBINGA, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Florence MARTEL, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Jessica MARTIAL, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Lyvio MATTHEW, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Carole MAYENGO, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre ;
- Mme Colette MONNEGER, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Moktar MOSTEFA-HANCHOUR, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Yveline MOULIN, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Josiane MOUNIER, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Emmanuel NEIM, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Dominique OFFREDO, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Anne-Lise PILLET, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Fabienne PINGAULT, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Christiance RAHELISOA-RADAFIARISON, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Cyrille REVERDIN, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Sylvie ROLLAND, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Catherine RONNE, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Hervé RUEN, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Sédrina RYCKEMBUSH, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Maddly SAINTE-MARIE, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Damien SERRE, adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Roger SOURBIER, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Eloïse THIERY, maréchale des logis ;
- Mme Pascale THOUROUDE, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Emilie TRAVERS-FAINE, secrétaire administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Laetitia TSOUMBOU-BAKANA, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Anissa ZINI, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer.

Article 15

Afin d'assurer la continuité du service et lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent, délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les engagements juridiques, les actes de certification de service fait, les ordonnances de paiement, de virement, de délégation, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes, de ré-imputations, les pièces justificatives de recettes ainsi que les états de créances), dans la limite de leurs attributions respectives, aux agents placés sous l'autorité du chef du pôle programmation dont les noms suivent :

- M. Rémi COINSIN, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Vincent CONGIA, attaché d'administration de l'Etat ;
- Mme Mélodie DUPERIER, secrétaire administratif de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- Mme Chantal LAGANOT, adjointe administrative de l'intérieur et de l'outre-mer ;
- M. Julien MARIN, attaché principal d'administration de l'Etat ;
- M. Gérard MARLAY, secrétaire administratif des administrations parisiennes ;
- Mme Imane QAROUAL, attachée d'administration de l'Etat.

TITRE 3

Délégation de signature relative au système d'information financière CORIOLIS

Article 16

Délégation est donnée à Mme Gaëlle LUGAND, et, en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à M. Bertrand ROY et à Mme Virginie GRUMEL, à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les actes de certification de service fait, les bordereaux de mandatements, les transferts, les pièces justificatives de dépenses, les titres de recettes, les pièces justificatives de recettes) émis, dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire confié à la sous-direction des affaires financières, dans la limite de leurs attributions respectives.

Article 17

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les actes de certification de service fait, les bordereaux de mandatements, les transferts, les pièces justificatives de dépenses) émis dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire confié au bureau du budget spécial, dans la limite de leurs attributions respectives, aux agents placés sous l'autorité de M. Bertrand ROY dont les noms suivent :

- Mme Ghenima DEBA, secrétaire administrative des administrations parisiennes ;
- Mme Fatima EL YACOUBI, adjointe administrative des administrations parisiennes.

Article 18

Délégation est donnée à l'effet de signer, au nom du préfet de police, les actes comptables (notamment les bordereaux de titres de recettes, les pièces justificatives de recettes) émis dans le cadre du périmètre d'exécution budgétaire confié au bureau du budget spécial, dans la limite de ses attributions, à l'agent placé sous l'autorité de Mme Virginie GRUMEL dont le nom suit :

- Mme Sabine DORESTAL, secrétaire administrative des administrations parisiennes.

TITRE 4
Dispositions finales

Article 19

Le préfet, directeur du cabinet et le préfet, secrétaire général pour l'administration, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris, ainsi qu'au bulletin officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 11 septembre 2020

signé

Didier LALLEMENT

Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris

IDF-2020-09-09-003

ARRÊTÉ

Fixant les modalités de l'élection du représentant des
présidents d'établissements publics
de coopération intercommunale (EPCI) au conseil
d'administration d'Île-de-France Mobilités (IDFM)



ARRÊTÉ N°

Fixant les modalités de l'élection du représentant des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités (IDFM)

**LE PRÉFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU le code des transports, notamment les articles R.1241-3, R.1241-4 et R.1241-6 ;

VU l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée relative à l'organisation des transports de voyageurs en Île-de-France ;

VU la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

VU le décret n° 2020-1007 du 6 août 2020 relatif à Île-de-France Mobilités ;

VU l'avis du directeur général d'Île-de-France Mobilités (IDFM) en date du 2 septembre 2020 concernant la date limite de dépôt des candidatures ;

SUR proposition du préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

ARRÊTE :

Mode de scrutin

Article 1er : Le représentant des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités est élu au scrutin majoritaire à deux tours.

Article 2 : Nul n'est élu au premier tour s'il n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Article 3 : La liste des électeurs est fixée par un arrêté du préfet de région d'Île-de-France. Chaque électeur dispose d'un vote par EPCI qu'il préside.

Candidatures

Article 4 : Les candidatures pour le premier tour devront être déposées à la préfecture de région d'Île-de-France, au bureau du contrôle de légalité des actes de personnel, des affaires générales et de l'intercommunalité en Île-de-France, service des collectivités locales et du contentieux, à la direction des affaires juridiques, salle René Cassin - étage 5, zone C, bureau 21, de 9h à 12h et de 14h à 17h, **à compter du 10 septembre 2020 et au plus tard le 29 septembre 2020 à 17h**. La liste des candidats, fixée par arrêté préfectoral, sera affichée à la préfecture de région, dans les préfectures de département, et dans les sous-préfectures, à compter du lendemain de la date limite de dépôt.
Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France.

Article 5 : En cas de second tour, les candidatures pour le second tour devront être déposées à la préfecture de région d'Île-de-France, au bureau du contrôle de légalité des actes de personnel, des affaires générales et de l'intercommunalité en Île-de-France, service des collectivités locales et du contentieux, à la direction des affaires juridiques, salle René Cassin - étage 5, zone C, bureau 21, de 9h à 12h et de 14h à 17h, **au plus tard le 16 octobre 2020 à 17h**. La liste des candidats sera affichée à la préfecture de région, dans les préfectures de départements, et dans les sous-préfectures, à compter du lendemain de la date limite de dépôt.

Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France.

Article 6 : Seuls peuvent faire acte de candidature, comme candidat ou comme suppléant, les membres du collège électoral défini par l'arrêté cité à l'article 3.
Nul ne peut figurer en qualité de suppléant sur plusieurs déclarations de candidatures. Nul ne peut être à la fois candidat et suppléant d'un autre candidat.

Article 7 : Les candidats sont tenus de faire une déclaration écrite revêtue de leur signature, énonçant leurs nom, prénom, date de naissance, le nom du ou des EPCI dont ils sont présidents. Cette déclaration doit également comporter les mêmes mentions concernant la personne appelée à remplacer le candidat élu en cas de vacance du siège (suppléant) et être revêtue de sa signature. Elle doit être accompagnée de l'acceptation écrite du suppléant (« Je, soussigné,, accepte la suppléance decomme candidat à l'élection du représentant des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités »)

En cas de second tour de scrutin, les candidats du premier tour qui maintiennent leur candidature doivent souscrire une nouvelle déclaration de candidature.
Le suppléant d'un candidat au second tour doit être le même qu'à l'occasion du premier tour.

La déclaration de candidature peut être déposée personnellement par le candidat, par son suppléant ou par un mandataire dûment accrédité par le candidat titulaire.

Un reçu de déclaration est remis au déposant.

Propagande

Article 8 : Les candidats devront faire parvenir à la préfecture de région leur bulletin de vote en 1 050 exemplaires, au plus tard le 29 septembre 2020 à 17h pour le premier tour, et au plus tard le 16 octobre 2020 à 17h pour le second tour.

Les documents reçus après ces dates, respectivement pour le premier et le second tour, ne seront pas joints aux envois du matériel de vote adressé aux électeurs.

Ce bulletin devra comporter les indications suivantes :

- la mention « Élection du représentant des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités » ;
- nom et prénom du candidat ;
- EPCI dont le candidat est président ;
- la mention « suppléant », suivie des nom et prénom du suppléant et du nom du ou des EPCI dont le suppléant est président.

Par ailleurs les bulletins pourront, le cas échéant, comporter les indications suivantes concernant le candidat et/ou son suppléant :

- mandats électifs.
- distinctions honorifiques.
- appartenance politique ;

Leur format ne peut dépasser 105x148 millimètres. Ils doivent être imprimés à l'encre noire.

Article 9 : Les candidats pourront accompagner leurs bulletins d'une circulaire (profession de foi). Celle-ci sera, au maximum, d'un format A4 et pourra être imprimée recto-verso. Elle devra être livrée à la préfecture de région d'Île-de-France en 1 200 exemplaires, au plus tard le

Secrétariat général aux politiques publiques Direction des affaires juridiques

29 septembre 2020 à 17h pour le premier tour, et au plus tard le 16 octobre 2020 pour le second tour.

Les documents reçus (bulletins ou circulaires) après ces dates, respectivement pour le premier et le second tour, ne seront pas joints aux envois du matériel de vote adressé aux électeurs.

Article 10 : Le coût du papier et l'impression des bulletins de vote et des circulaires seront remboursés par Île-de-France Mobilités aux candidats figurant sur la liste arrêtée par le préfet de région pour le premier tour, d'une part, pour le second tour, d'autre part. Le remboursement sera effectué sur présentation des justificatifs, sur la base de bulletins et de circulaires imprimés sur papier d'un grammage au plus égal à 80g/m².
Les frais de transport des documents de propagande (bulletins et circulaires) ne seront pas pris en charge.

Modalités de vote

Article 11 : Le vote a lieu par correspondance.
Chaque bulletin de vote est mis sous double enveloppe.
L'enveloppe intérieure ne comporte aucune mention ni signe distinctif.
L'enveloppe extérieure porte la mention : « Élection du représentant des présidents d'établissements publics de coopération intercommunale au conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités ». Elle comporte également les nom et prénom de l'électeur, sa qualité et sa signature. L'absence de l'une de ces mentions entraîne la nullité du vote.

Article 12 : Pour le premier tour, seuls seront pris en compte les votes parvenus à la préfecture de région d'Île-de-France au plus tard le 14 octobre 2020 à 17h. Il appartient à chaque électeur de prendre les mesures nécessaires pour respecter ces délais.

Article 13 : Pour le second tour, seuls seront pris en compte les votes parvenus à la préfecture de région d'Île-de-France au plus tard le 26 octobre 2020 à 17h. Il appartient à chaque électeur de prendre les mesures nécessaires pour respecter ces délais.

Recensement des votes et publication des résultats

Article 14 : Les bulletins de vote seront recensés et dépouillés par une commission dont la composition sera fixée par un arrêté du préfet de région d'Île-de-France.
Le dépouillement aura lieu à la préfecture de région, le 15 octobre 2020 à 14h dans la salle Gustave Eiffel, rez-de-chaussée haut, pour le premier tour, et 27 octobre 2020 à 14h dans la Gustave Eiffel, rez-de-chaussée haut, pour l'éventuel second tour.
Les candidats, leurs suppléants, ou leurs mandataires dûment désignés par eux peuvent assister aux opérations de dépouillement des bulletins.

Article 15 : Seront notamment considérés comme nuls les votes suivants :

- enveloppe extérieure ne comportant pas toutes les mentions précisées à l'article 11 ;
- bulletin blanc ;
- bulletin dans lequel le votant s'est fait connaître ou qui porte, soit sur le bulletin même, soit sur l'enveloppe, des signes quelconques de reconnaissance ;
- bulletin trouvé dans l'enveloppe extérieure sans enveloppe intérieure ou dans une enveloppe non réglementaire ;
- bulletin imprimé sur du papier de couleur ;
- bulletin autre que ceux produits par les candidats ;
- enveloppe renfermant plusieurs bulletins comportant des noms différents ;
- bulletin établi au nom d'une personne ne figurant pas sur la liste arrêtée par le Préfet de région ;
- bulletin ou enveloppe portant des mentions injurieuses, soit pour des candidats, soit pour des tiers ;
- bulletin comportant un ou plusieurs noms autres que celui du candidat ou de son suppléant ;
- bulletin sur lequel un nom a été rayé.

Article 16 : Les résultats de chaque tour seront affichés à la préfecture de région d'Île-de-France, dans

Secrétariat général aux politiques publiques
Direction des affaires juridiques

les préfectures de département et dans les sous-préfectures et publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France.

Article 17 : Les résultats peuvent être contestés devant le tribunal administratif, dans les dix jours qui suivent leur proclamation, par tout électeur, par tout candidat et par le préfet.

Dispositions diverses

Article 18 : Le présent arrêté sera notifié à l'ensemble des électeurs.
Il sera affiché à la préfecture de région, dans les préfectures de départements d'Île-de-France et dans les sous-préfectures d'Île-de-France.
Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France.

Article 19 : Le préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, les préfets de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, et du Val-d'Oise, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 septembre 2020

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME



Arrêté n° 2020-01

portant délégation de signatures en matière de contrôle de légalité des actes des collèges et des lycées en cités scolaires à gestion départementale et en matière de transport scolaire, de contentieux d'accidents scolaires et d'indemnités particulières

La directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020/2415 portant délégation de signature à Madame BAZZO directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne,

Vu l'arrêté ministériel du 14 septembre 2018 portant nomination, de Monsieur Antoine KAKOUSKY, attaché d'administration de l'Etat hors classe, dans l'emploi de secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

Vu le décret du 21 août 2019 portant nomination de madame Patricia BLOCH, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régional, en qualité de directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

Vu le décret du 10 février 2020 portant nomination de monsieur Olivier LANEZ, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional, des fonctions de directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

Arrête

Art. 1^{er}.- En cas d'absence ou d'empêchement de Madame BAZZO directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne, la délégation de signature qui lui a été confiée par l'arrêté préfectoral visé ci-dessus est donnée à :

- M. Antoine KAKOUSKY, secrétaire général des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;
- Mme Patricia BLOCH, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne;
- M. Olivier LANEZ, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

de signer au nom de la directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne la délivrance des accusés de réception des documents ci-après concernant les collèges :

- les actes relatifs au fonctionnement de l'établissement qui, pour devenir exécutoires en application du I- de l'article L.421-14 du code de l'éducation, sont soumis à l'obligation de transmission conformément à l'article 33-1 du décret n°85-924 du 30 août 1985 introduit par le décret n°2004-885 du 27 août 2004, soit :

1°) les délibérations du conseil d'administration relatives :

- a) à la passation des conventions et contrats et notamment des marchés ;
- b) au recrutement de personnels ;
- c) aux tarifs du service annexe d'hébergement ;
- d) au financement des voyages scolaires.

2°) les décisions du chef d'établissement relatives :

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-de-Marne





- a) au recrutement et au licenciement des personnels liés par contrat à l'établissement ainsi qu'aux mesures disciplinaires prises à l'encontre de ces personnels ;
- b) aux marchés et aux conventions comportant des incidences financières, à l'exception des marchés passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

2

Art. 2. - Délégation est en outre donnée à :

- M. Antoine KAKOUSKY, secrétaire général des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;
- Mme Patricia BLOCH, directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;
- M. Olivier LANEZ, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

à effet :

- de délivrer aux élèves empruntant des circuits spéciaux aussi bien que des services réguliers de transport, la prise en charge, par l'Etat, d'une partie des frais exposés ;
- d'effectuer le suivi des dossiers de contentieux d'accidents scolaires : vérification comptable des frais et honoraires d'avocat ;
- de signer les arrêtés autorisant le versement d'indemnités aux agents de l'éducation nationale chargés de l'instruction des dossiers d'aide à la demi-pension ;
- de signer les arrêtés autorisant le versement d'indemnités à l'agent assurant, à titre d'occupation accessoire, la gestion de la cantine scolaire de l'école Decroly à Saint-Mandé.
- de notifier aux communes, après recensement et instruction des projets transmis dans les services, l'avis préalable du représentant de l'État à la création et l'implantation des écoles et classes élémentaires et maternelles d'enseignement public,
- de notifier aux communes, après instruction des projets transmis dans les services, l'avis préalable du représentant de l'État à la désaffectation des terrains, locaux scolaires et logements d'instituteurs.

Art. 3. - L'arrêté du 05 août 2019 est abrogé.

Art. 4. - Le secrétaire général de la direction des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

Fait à Créteil, 31 août 2020

La directrice académique des services de
l'éducation nationale –DSDEN du
Val-de-Marne

Anne-Marie BAZZO

Arrêté 2020-02

Portant délégation de signature au titre de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées aux titres 2, 3 et 6 du budget de l'Etat

La directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020/2416 du 25 août 2020 portant délégation de signature à Madame Anne-Marie BAZZO directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne,

Vu l'arrêté ministériel du 14 septembre 2018 portant nomination de Monsieur Antoine KAKOUSKY, attaché d'administration de l'Etat hors classe, dans l'emploi de secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

Vu le décret du 21 août 2019 portant nomination de madame Patricia BLOCH, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régional, en qualité de directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

Vu le décret du 10 février 2020 portant nomination de monsieur Olivier LANEZ, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional, des fonctions de directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

Arrête

Art. 1^{er}. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BAZZO directrice académique des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne, la délégation de signature qui lui a été confiée par l'arrêté préfectoral visé ci-dessus est donnée à :

- Monsieur Antoine KAKOUSKY, secrétaire général des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;
- Mme Patricia BLOCH, directrice académique adjointe de la direction des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;
- M. Olivier LANEZ, directeur académique adjoint de la direction des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne ;

à effet de :

- recevoir les crédits des budgets opérationnels de programme (BOP) suivants :

Programme 0140	Programme 0141	Programme 0214	Programme 0230
Enseignement scolaire 1 ^{er} degré	Enseignement scolaire 2 nd degré	Soutien de la politique de l'éducation nationale	Vie de l'élève 1 ^{er} et 2 nd degré

- procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur les titres 2, 3 et 6 des dits BOP.



Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses.

Art. 2. – L'arrêté du 05 août 2019 est abrogé.

Art. 3. - Le secrétaire général de la direction des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val-de-Marne.

2

Fait à Créteil, le 31 août 2020

La directrice académique des services de
l'éducation nationale du
Val-de-Marne

Anne-Marie BAZZO

DECISION 86/2020

**PORTANT ATTRIBUTION DE FONCTION ET DELEGATION DE
SIGNATURE DANS LE CADRE DES DEPOTS DE PLAINTE**

Modifie la décision n° 6 du 20 janvier 2020

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve
Saint Georges**

VU les articles L6143-7 et D714-12-1 à D714-12-4 du Code de la Santé
Publique,

VU l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 décembre
2019, plaçant Madame Catherine VAUCONSANT, Directrice
d'hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de
directrice des Centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de
Villeneuve-Saint-Georges, pour une durée de quatre ans,

- CONSIDERANT le départ par mutation de Monsieur Philippe
QUEDREUX, responsable du service sécurité au Centre Hospitalier
Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, en date du 28 août
2020,
- VU la mise à disposition de Monsieur Bruno CHAPOUTOT,
Responsable sûreté du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil,
au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges,
à compter du 1^{er} septembre 2020,

DECIDE

Article 1 : Attribution de fonctions

Monsieur Bruno CHAPOUTOT, responsable sûreté, est chargé de
représenter l'établissement dans les dépôts de plainte qui viendraient à
être effectués auprès des forces de police et de gendarmerie, suite aux
incidents qui pourraient survenir dans le cadre des gardes et astreintes
et en journée, et nécessiteraient un dépôt de plainte pour
l'établissement.

Article 2 :

Monsieur Bruno CHAPOUTOT représente l'établissement devant les
forces de police sur ces questions.

Article 3 : Avis requis du directeur

Ces dépôts de plainte s'effectuent après accord du directeur ou du
directeur de garde.

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02
secretariat.dg@chiv.fr

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

www.hopitaux-confluence.fr

CONFLUENCE RASSEMBLE

Article 4 : Suppléance

En cas d'empêchement de Monsieur CHAPOUTOT, Monsieur Bryan ANDRINO, médiateur au sein du service de sécurité, reçoit délégation pour représenter l'établissement dans les mêmes conditions.

Article 5 : Délégation

Monsieur CHAPOUTOT ou Monsieur ANDRINO reçoivent délégation de signature pour signer à cet effet les documents d'enregistrement et rapports afférents à cette mission.
La délégation de signature de Monsieur CHAPOUTOT et de Monsieur ANDRINO s'étend aux signatures des différents documents et décision d'attribution.

Article 6 : Administrateurs de garde

Les directeurs adjoints du centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, en leur qualité d'administrateurs de garde, ont dans le cadre de leurs gardes, délégation pour déposer plainte auprès des forces de police et de gendarmerie.

Article 7 :

La présente décision prend effet au 1er septembre 2020.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 7 septembre 2020.

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02
secretariat.dg@chiv.fr

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

www.hopitaux-confluence.fr

CONFLUENCE RASSEMBLE

Catherine VAUCONSANT
Directrice Générale



Sonia NEURRISSE
Directrice Générale Adjointe

Décision 2020/3 du directeur régional à PARAY-VIEILLE-POSTE portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à ROISSY dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 - Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés dans cette même annexe II en euros ou pour des montants illimités.

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe IV en euros ou sont illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe V en euros ou sont illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe VI en euros ou sont illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

Le directeur régional,
ORIGINAL SIGNE

CAZALBOU Jean-Claude

Annexe I à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Annexe II à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Annexe III à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis

« PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	15000	7500	1500	15000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	15000	7500	1500	15000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	15000	7500	1500	15000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENBIJJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAVAL Lucie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000

GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOUPIL Stephanie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TEMPLET Kevin (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BATAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRONNEC Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CLAUDON Loic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GHLI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MIRLIT Antoine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MONTESSINO Jean-Yves (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	15000	7500	1500	15000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRICAULT Isabelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUCORNETZ Gregory (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GABAY Pierre-Yves (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LARAQI Michelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARCHAND Didier (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAKOTOZAFY Chantal (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TICHIT Jean-Michel (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	15000	7500	1500	15000
TOUSTOU Gilles (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000

Annexe IV à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	100000	250000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	100000	250000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	100000	250000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENBIJJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVAL Lucie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Stephanie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	8000	10000	60000
ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TEMPLET Kevin (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BATAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BRONNEC Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CLAUDON Loic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GHILI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MIRLIT Antoine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MONTESSINO Jean-Yves (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000

MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
ALESSANDRI Sonia (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AMJAHID Mohamed (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ANGELE Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BAYLE Catherine (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BENMOSTEFA Kamel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BESNARD Jean-Christophe (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BRICAULT Isabelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CLARY Alain (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
CREUZET Laurent (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	3000	7500	45000
DALMASIE Pierre (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
DUCORNETZ Gregory (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DUTUS Jean-Philippe (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ECHAMPE Fabrice (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
EVAN Thierry (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
EZ ZAIDI Fatima (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
FERREIRA Manuel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
FOUCAN BARBE Christian (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GABAY Pierre-Yves (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	8000	10000	60000
GOUADON Christine (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
HOUARD Gary (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LARAQI Michelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
LIARD Serge (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LIBERT Maxime (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOUISON Hilaire (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARAN Michele (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
MARCHAND Didier (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
NICOLAZIC Jean-Marc (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

POISSON Rose-Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
RAKOTOZAFY Chantal (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
RE Brigitte (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
STANISLAS Dominique (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
TICHIT Jean-Michel (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
TOURDES Deborah (Orly aero bureau), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
TOUSTOU Gilles (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TRIESTE Patrick (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
VAN HINTE Sophie (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

Annexe V à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	illimité	illimité
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	illimité	illimité
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	illimité	illimité
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENBIJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVAL Lucie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Stephanie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	8000	10000	60000
ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TEMPLET Kevin (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000

THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BATTAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BRONNEC Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CLAUDON Loic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CLAUSSE Gaele (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GHILI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MIRLIT Antoine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MONTESSINO Jean-Yves (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
ALESSANDRI Sonia (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AMJAHID Mohamed (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ANGELE Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BAYLE Catherine (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BENMOSTEFA Kamel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BESNARD Jean-Christophe (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BRICAULT Isabelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CLARY Alain (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
CREUZET Laurent (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	3000	7500	45000
DALMASIE Pierre (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
DUCORNETZ Gregory (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DUTUS Jean-Philippe (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ECHAMPE Fabrice (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000

EVAN Thierry (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
EZ ZAIDI Fatima (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
FERREIRA Manuel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
FOUCAN BARBE Christian (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GABAY Pierre-Yves (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	8000	10000	60000
GOUADON Christine (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
HOUARD Gary (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LARAQI Michelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
LIARD Serge (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LIBERT Maxime (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOUISON Hilaire (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARAN Michele (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
MARCHAND Didier (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
NICOLAZIC Jean-Marc (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
POISSON Rose-Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
RAKOTOZAFY Chantal (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
RE Brigitte (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
STANISLAS Dominique (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
TICHIT Jean-Michel (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
TOURDES Deborah (Orly aero bureau), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
TOUSTOU Gilles (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TRIESTE Patrick (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
VAN HINTE Sophie (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

Annexe VI à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	300000	150000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	300000	150000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	300000	150000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	300000	75000
ALVES PEREIRA Philippe (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
AYGRET Morgane (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BARRE Didier (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BECARD Vincent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BENBIJJA Khalid (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BOIZET Anne (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
BONZOM Corinne (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
BOURDY Maxime (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BOUTIN Celine (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
CABALD Francine (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
CAMBIGUE Jean-Luc (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CANTUERN Jean-Marie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
CHARMOLUE Sebastien (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DA SILVA Jorge (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
DAMIEN Nathalie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DAVAL Lucie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
DAVID-GNAHOU Sedjro (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
EMERIAUD Isabelle (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
FAIRN Eddy (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
FOUCHET Sylvie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
FRANOV Laurent (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GABRIEL CALIXTE Herve (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GOUIN Thibaud (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GOUPIL Stephanie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
GUERRIER Philippe (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GUYON Benjamin (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
HAKKI Jalal (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
HELENON Frantz (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
KERKOUR Abdenour (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000

LABIDOIRE Cedric (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
LELEU Angelique (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LESAGE Anne-Sophie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LOOSLI Nicolas (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LORY Anne-Charlotte (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MALGOUYRES Pierre (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MANKOU KINZENZE Jonathan (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARTEAUX Pierre-Henri (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
MENETRIER Isabelle (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
METGE Sandrine (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
MOLINA-ANDREO Arnaud (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
NEIGE Mederic (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
NOCQUE Julie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
ORSETTI Julie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
OYER Pascale (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
PALMIER Rosalyn (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
PARENTEAU Guillaume (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
PASQUIER Laurent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
PIQUERO Florian (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
RAMA Brice (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
RAULT Nathalie (BSE Orly 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	300000	30000
ROBILLARD Aude (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
ROUBY Jean-Francois (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
ROUYAR Andre (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
SAILLA Isabelle (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
SCHMITT Audrey (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SEGUILLON Gildas (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SIEUROS Magdeline (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
TEMPLET Kevin (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
THERAUD Vincent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
VAN HOVE Jean-Mickael (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
ZANGA Patricia (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
ASQUIE Emilie (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BAHTSEVANOS Athanassia (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BATTAILLEUR David (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BENDJELLAL BELAID Slimane (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BERKANI Karim (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BEWERT Nicolas (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BOIVIN GICQUEL Anne (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BOUAZZA Nadia (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BOURAS Nordine (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000

BOUVIER Aurelie (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BRONNEC Marion (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
CAGNAC Guillaume (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
CLAUDON Loic (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CLAUSSE Gaelle (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
CORDIER Annabelle (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CORIC Anto (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
CORNET Marie-Claude (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DAULLET Marion (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DAVIER Virginie (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DEPINAY Eloise (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
DIEVART Daniel (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DUCELIER Mathieu (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
ELMA Anthony (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GEORGES Frederic (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GHLI Karim (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
HAKKI Maurad (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
HAYET Katia (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
JOBIC Claude (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
KHALDI Abdelnacer (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LANG Sebastien (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LE ROUX Julien (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LIMEUL Agnes (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARIE-ROSE Pauline (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MARZIOU Philippe (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MERZOUG Mustapha (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MIRLIT Antoine (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MONTESSINO Jean-Yves (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MOREL Franck (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
MOSCOU Xavier (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MOUROUVIN Franck (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
PLAT Olivier (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
POQUET Sylvain (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
RAZAFIMAHEFA Veronique (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
ROBERT Franck (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
RUPAIRE Jean Francois (BSE Orly 3), Agent de constatation DGDDI	300000	30000
RYO Maxime (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SERRANO Yolaine (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SIMON Herve (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
SZAGATA Ludovic (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
TULLIO Olivier (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000

BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
HAMEL Fabrice (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
VERGES Christophe (Orly bse pistes), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	300000	30000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BRICAULT Isabelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000

EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000

Annexe VII à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	1500	7500	15000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	7500	15000
ALVES PEREIRA Philippe (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
AYGRET Morgane (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BARRE Didier (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BECARD Vincent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENBIJJA Khalid (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOIZET Anne (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BONZOM Corinne (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURDY Maxime (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUTIN Celine (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CABALD Francine (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CAMBIGUE Jean-Luc (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CANTUERN Jean-Marie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CHARMOLUE Sebastien (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DA SILVA Jorge (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAMIEN Nathalie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVAL Lucie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAVID-GNAHOU Sedjro (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
EMERIAUD Isabelle (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
FAIRN Eddy (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FOUCHET Sylvie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FRANOV Laurent (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GABRIEL CALIXTE Herve (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUIN Thibaud (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Stephanie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GUERRIER Philippe (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

GUYON Benjamin (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Jalal (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HELENON Frantz (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KERKOUR Abdenour (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LABIDOIRE Cedric (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
LELEU Angelique (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LESAGE Anne-Sophie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LOOSLI Nicolas (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LORY Anne-Charlotte (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MALGOUYRES Pierre (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MANKOU KINZENZE Jonathan (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAUX Pierre-Henri (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MENETRIER Isabelle (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
METGE Sandrine (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MOLINA-ANDREO Arnaud (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
NEIGE Mederic (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NOCQUE Julie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ORSETTI Julie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
OYER Pascale (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
PALMIER Rosalyn (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PARENTEAU Guillaume (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PASQUIER Laurent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PIQUERO Florian (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
RAMA Brice (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RAULT Nathalie (BSE Orly 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ROBILLARD Aude (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROUBY Jean-Francois (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUYAR Andre (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SAILLA Isabelle (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SCHMITT Audrey (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGUILLON Gildas (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIEUROS Magdeline (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
TEMPLET Kevin (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
THERAUD Vincent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

VAN HOVE Jean-Mickael (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ZANGA Patricia (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ASQUIE Emilie (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAHTSEVANOS Athanassia (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BATTAILLER David (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BENDJELLAL BELAID Slimane (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BERKANI Karim (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEWERT Nicolas (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVIN GICQUEL Anne (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOUAZZA Nadia (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURAS Nordine (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUVIER Aurelie (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BRONNEC Marion (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CAGNAC Guillaume (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLAUDON Loic (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CLAUSSE Gaelle (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CORDIER Annabelle (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CORIC Anto (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Marie-Claude (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAULLET Marion (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVIER Virginie (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEPINAY Eloise (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DIEVART Daniel (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCELIER Mathieu (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
ELMA Anthony (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GEORGES Frederic (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GHLI Karim (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Maurad (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAYET Katia (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOBIC Claude (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KHALDI Abdelnacer (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LANG Sebastien (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LE ROUX Julien (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LIMEUL Agnes (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARIE-ROSE Pauline (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MARZIOU Philippe (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000

MERZOUG Mustapha (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MIRLIT Antoine (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MONTESSINO Jean-Yves (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Franck (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MOSCOU Xavier (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOUROUVIN Franck (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PLAT Olivier (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
POQUET Sylvain (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RAZAFIMAHEFA Veronique (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ROBERT Franck (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
RUPAIRE Jean Francois (BSE Orly 3), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
RYO Maxime (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SERRANO Yolaine (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIMON Herve (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SZAGATA Ludovic (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
TULLIO Olivier (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAMEL Fabrice (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
VERGES Christophe (Orly bse pistes), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BRICAULT Isabelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000

LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Annexe VIII à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	1500	7500	15000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	7500	15000
ALVES PEREIRA Philippe (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
AYGRET Morgane (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BARRE Didier (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BECARD Vincent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENBIJJA Khalid (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOIZET Anne (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BONZOM Corinne (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURDY Maxime (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUTIN Celine (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CABALD Francine (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CAMBIGUE Jean-Luc (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CANTUERN Jean-Marie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CHARMOLUE Sebastien (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DA SILVA Jorge (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAMIEN Nathalie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVAL Lucie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
EMERIAUD Isabelle (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
FAIRN Eddy (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FOUCHET Sylvie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FRANOV Laurent (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GABRIEL CALIXTE Herve (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUIN Thibaud (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Stephanie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

GUERRIER Philippe (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GUYON Benjamin (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Jalal (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HELENON Frantz (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KERKOUR Abdenour (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LABIDOIRE Cedric (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
LELEU Angelique (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LESAGE Anne-Sophie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LOOSLI Nicolas (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LORY Anne-Charlotte (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MALGOUYRES Pierre (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MANKOU KINZENZE Jonathan (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAUX Pierre-Henri (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MENETRIER Isabelle (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
METGE Sandrine (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MOLINA-ANDREO Arnaud (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
NEIGE Mederic (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NOCQUE Julie (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ORSETTI Julie (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
OYER Pascale (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
PALMIER Rosalyn (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PARENTEAU Guillaume (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PASQUIER Laurent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PIQUERO Florian (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
RAMA Brice (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RAULT Nathalie (BSE Orly 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ROBILLARD Aude (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROUBY Jean-Francois (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUYAR Andre (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SAILLA Isabelle (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SCHMITT Audrey (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGUILLON Gildas (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIEUROS Magdeline (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
TEMPLET Kevin (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

THERAUD Vincent (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VAN HOVE Jean-Mickael (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ZANGA Patricia (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ASQUIE Emilie (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAHTSEVANOS Athanassia (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BATTAILLEUR David (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BENDJELLAL BELAID Slimane (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BERKANI Karim (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEWERT Nicolas (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVIN GICQUEL Anne (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOUAZZA Nadia (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURAS Nordine (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUVIER Aurelie (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BRONNEC Marion (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CAGNAC Guillaume (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLAUDON Loic (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CLAUSSE Gaele (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CORDIER Annabelle (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CORIC Anto (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Marie-Claude (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAULLET Marion (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVIER Virginie (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEPINAY Eloise (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DIEVART Daniel (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCELIER Mathieu (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
ELMA Anthony (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GEORGES Frederic (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GHILI Karim (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Maurad (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAYET Katia (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOBIC Claude (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KHALDI Abdelnacer (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LANG Sebastien (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LE ROUX Julien (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LIMEUL Agnes (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARIE-ROSE Pauline (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000

MARZIOU Philippe (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERZOUG Mustapha (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MIRLIT Antoine (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MONTESSINO Jean-Yves (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Franck (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MOSCOU Xavier (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOUROUVIN Franck (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PLAT Olivier (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
POQUET Sylvain (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RAZAFIMAHEFA Veronique (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
ROBERT Franck (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
RUPAIRE Jean Francois (BSE Orly 3), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
RYO Maxime (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SERRANO Yolaine (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIMON Herve (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SZAGATA Ludovic (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
TULLIO Olivier (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAMEL Fabrice (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
VERGES Christophe (Orly bse pistes), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BRICAULT Isabelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000

LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Version anonymisée de la décision 2020/3 du directeur régional à PARAY-VIEILLE-POSTE portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à ROISSY dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 - Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés dans cette même annexe II en euros ou pour des montants illimités.

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe IV en euros ou sont illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe V en euros ou sont illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe VI en euros ou sont illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

**Version anonymisée de l'Annexe I à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe I reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
--	----------	--------------	-------	-------------	-----------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe II à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe II reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
---	----------	------------	-------	--------	-------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglemations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe III à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe III reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis

« PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
---	---------------------	----------------	------------------------	----------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe IV à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe IV reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 27302 (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	100000	250000
Matricule 35516 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 36062 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37309 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37345 (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
Matricule 37681 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37765 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37865 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 38696 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 39113 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 39159 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 39337 (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
Matricule 39919 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 40877 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 41043 (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	100000	250000
Matricule 41190 (Orly bile), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41276 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41301 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41538 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41648 (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 42255 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 42543 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43125 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43182 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43505 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43513 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 43751 (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43894 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 44035 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 44806 (Orly bile), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 45229 (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 45434 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 45659 (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 45883 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 46239 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 46364 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 46421 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 46480 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 50141 (Orly bile), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50664 (Orly bile), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50800 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50806 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50960 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51170 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51314 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51420 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51730 (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 52066 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52477 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52496 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52510 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52556 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52655 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52769 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52784 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52825 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52877 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52936 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52989 (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	100000	250000
Matricule 53037 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53148 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 53358 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 53464 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53542 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53912 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53914 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 54288 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54539 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54586 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54604 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54620 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54645 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54668 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54768 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54823 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54840 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55260 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55280 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55380 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55426 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55509 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55582 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55594 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55608 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55630 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55802 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55858 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55864 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55969 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56030 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56050 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56134 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56219 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56232 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 56254 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56414 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56539 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56545 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56560 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56738 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 56855 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57076 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57082 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57124 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57206 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57367 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57396 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57406 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57594 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57613 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57652 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57734 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57856 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57997 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58014 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58032 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58058 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58088 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58546 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58771 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58939 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58956 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59000 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59012 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59190 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59206 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59224 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59371 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59442 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59678 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59683 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59685 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59756 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59784 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60192 (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 60208 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60225 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60229 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60232 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60257 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 60346 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 60378 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60392 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60396 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60406 (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 60410 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60484 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60658 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60846 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60888 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61151 (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 61348 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61472 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61486 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61500 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61510 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61520 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61548 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61680 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61950 (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62162 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62210 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62260 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62314 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62368 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62411 (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 62433 (Orly aero bureau), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62570 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62680 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63140 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63448 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63544 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63560 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63566 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63826 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63852 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63866 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63934 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 64148 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64249 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64326 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64330 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64364 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64404 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64458 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64536 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64538 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64556 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64772 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64820 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64958 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64960 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64980 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65018 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65020 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65124 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65138 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65146 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65160 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65172 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65180 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65262 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65280 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65314 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65470 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65514 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65588 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

**Version anonymisée de l'Annexe V à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe V reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe VI à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VI reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
--	--------------------------------	--------------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de manquement à l'obligation déclarative, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe VII à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 17485 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 27302 (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
Matricule 37345 (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 2EME CATEGORIE	1500	7500	15000
Matricule 37765 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 37925 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 38626 (Orly bse pistes), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 38696 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 39113 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 39919 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40877 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41043 (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41190 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41538 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43125 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43162 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43182 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43513 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43568 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44035 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44806 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45229 (BSE Orly 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46364 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46421 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46480 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50141 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50664 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 50800 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50806 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50960 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51170 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51314 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51420 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51730 (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52066 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52477 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52496 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52510 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52556 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52769 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52784 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52877 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52936 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52989 (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	1500	7500	15000
Matricule 53148 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53358 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53464 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53542 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53716 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53912 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53914 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54288 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54586 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54604 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54620 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54668 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54768 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54823 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54840 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55260 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55280 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55380 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55426 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55509 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55582 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 55594 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55608 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55630 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55802 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55858 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55864 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55969 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56050 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56134 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56219 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56232 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56254 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56414 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56539 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56545 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56560 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56738 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57076 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57082 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57124 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57206 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57367 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57396 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57406 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57594 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57652 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57734 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57997 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58014 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58032 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58058 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58088 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58546 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58939 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58956 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59000 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59012 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59190 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59206 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 59224 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59442 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59678 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59683 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59685 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59756 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59784 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60192 (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60208 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60225 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60232 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60346 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60378 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60392 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60396 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60406 (BSE Orly 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60410 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60484 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60658 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60846 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60888 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61151 (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61348 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61472 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61486 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61500 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61510 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61520 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61548 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61562 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61680 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61950 (BSE Orly 3), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62162 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62260 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62314 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62368 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62411 (BSE Orly 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62570 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62680 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 63000 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63140 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63448 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63544 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63560 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63566 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63826 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63852 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63866 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63934 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64148 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64326 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64330 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64364 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64404 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64458 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64536 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64538 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64556 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64772 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64820 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64958 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64960 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64980 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65018 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65020 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65124 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65138 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65146 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65160 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65170 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65172 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65180 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65262 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65280 (BSE Orly 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65314 (BSE Orly 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 65470 (BSE Orly 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65514 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65588 (BSE Orly 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

**Version anonymisée de l'Annexe VIII à la décision n° 2020/3 du 4 août 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VIII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

PARAY-VIEILLE-POSTE, LE 8 SEPT. 2020

DR Orly
4 Rue Hélène Boucher Bâtiment 529- Zone Orlytech
94390 PARAY-VIEILLE-POSTE
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : WAGNER NOCTURE
Laure
Téléphone : 01 49 75 84 00
Télécopie : 01 49 75 84 01
Mél : dr-orly@douane.finances.gouv.fr

Décision 2020/4 du directeur régional à PARAY-VIEILLE-POSTE portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à ROISSY dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 - Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés dans cette même annexe II en euros ou pour des montants illimités.

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe IV en euros ou sont illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe V en euros ou sont illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe VI en euros ou sont illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les nom, prénom, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

Le directeur régional,
ORIGINAL SIGNE

CAZALBOU Jean-Claude

Annexe I à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Annexe II à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	illimité	illimité	illimité	illimité

Annexe III à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis

« PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	15000	7500	1500	15000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	15000	7500	1500	15000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	15000	7500	1500	15000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENBIJJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000

GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MAUROY Jessica (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BATAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BERTRAND Laurent (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GAUTHIER-MINODIER Laura (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GHILI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
HOURAYBI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	15000	7500	1500	15000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

BRICAULT Isabelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUCORNETZ Gregory (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GABAY Pierre-Yves (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LARAQI Michelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARCHAND Didier (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RAKOTOZAFY Chantal (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TICHIT Jean-Michel (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	15000	7500	1500	15000
TOUSTOU Gilles (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOUKRIA Axelle (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
LESPEL Lilian (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000

KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	15000	7500	1500	15000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
BRONNEC Marion (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOUPIL Stephanie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	15000	7500	1500	15000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	15000	7500	1500	15000
TEMPLET Kevin (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	15000	7500	1500	15000

Annexe IV à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	100000	250000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	100000	250000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	100000	250000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENBIJJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MAUROY Jessica (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	8000	10000	60000
ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BATTAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BERTRAND Laurent (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GAUTHIER-MINODIER Laura (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GHLI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
HOURAYBI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000

RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
ALESSANDRI Sonia (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AMJAHID Mohamed (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ANGELE Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BAYLE Catherine (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BENMOSTEFA Kamel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BESNARD Jean-Christophe (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BRICAULT Isabelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CHABROL Marie-Laurene (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
CLARY Alain (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
CREUZET Laurent (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	3000	7500	45000
DALMASIE Pierre (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
DUCORNETZ Gregory (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DUTUS Jean-Philippe (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ECHAMPE Fabrice (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
EVAN Thierry (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
EZ ZAIDI Fatima (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
FERREIRA Manuel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
FOUCAN BARBE Christian (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GABAY Pierre-Yves (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	8000	10000	60000
GOUADON Christine (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
HOUARD Gary (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LARAQI Michelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
LIARD Serge (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LIBERT Maxime (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOUISON Hilaire (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARAN Michele (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
MARCHAND Didier (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
MARTIN CANO Florence (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
NAVARRO GHILI Dominique (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
NICOLAZIC Jean-Marc (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
NICOLAZIC Roselyne (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

POISSON Rose-Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
RAKOTOZAFY Chantal (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
RE Brigitte (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
STANISLAS Dominique (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
TICHIT Jean-Michel (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
TOURDES Deborah (Orly aero bureau), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
TOUSTOU Gilles (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TRieste Patrick (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
VAN HINTE Sophie (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUKRIA Axelle (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LESPEL Lilian (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BRONNEC Marion (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Stephanie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TEMPLET Kevin (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000

Annexe V à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	illimité	illimité
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	illimité	illimité
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	illimité	illimité
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENBIJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000

KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MAUROY Jessica (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	8000	10000	60000
ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BATTAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BERTRAND Laurent (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GAUTHIER-MINODIER Laura (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GHILI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
HOURAYBI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
ALESSANDRI Sonia (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AMJAHID Mohamed (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ANGELE Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BAYLE Catherine (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BENMOSTEFA Kamel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BESNARD Jean-Christophe (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BRICAULT Isabelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CHABROL Marie-Laurene (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
CLARY Alain (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
CREUZET Laurent (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	3000	7500	45000
DALMASIE Pierre (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
DUCORNETZ Gregory (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DUTUS Jean-Philippe (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
ECHAMPE Fabrice (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
EVAN Thierry (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
EZ ZAIDI Fatima (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

FERREIRA Manuel (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
FOUCAN BARBE Christian (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GABAY Pierre-Yves (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	8000	10000	60000
GOUADON Christine (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
HOUARD Gary (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LARAQI Michelle (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
LIARD Serge (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LIBERT Maxime (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOUISON Hilaire (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MARAN Michele (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
MARCHAND Didier (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
MARTIN CANO Florence (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
NAVARRO GHILI Dominique (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
NICOLAZIC Jean-Marc (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
NICOLAZIC Roselyne (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
POISSON Rose-Marie (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
RAKOTOZAFY Chantal (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
RE Brigitte (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
STANISLAS Dominique (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
TICHIT Jean-Michel (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
TOURDES Deborah (Orly aero bureau), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
TOUSTOU Gilles (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TRIESTE Patrick (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
VAN HINTE Sophie (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BOUKRIA Axelle (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
LESPEL Lilian (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
BRONNEC Marion (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
GOUPIL Stephanie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
TEMPLET Kevin (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000

Annexe VI à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	300000	150000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	300000	150000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	300000	150000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	300000	75000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BENBIJJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000

MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
MAUROY Jessica (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	300000	30000
ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BATTAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BERTRAND Laurent (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000

CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
GAUTHIER-MINODIER Laura (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GHILI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
HOURAYBI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	300000	30000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BOUKRIA Axelle (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000

DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
LESPEL Lilian (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000

MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	300000	30000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
BRONNEC Marion (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	300000	30000
GOUPIL Stephanie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	300000	30000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	300000	30000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	300000	30000
TEMPLET Kevin (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	300000	30000

Annexe VII à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	1500	7500	15000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	1500	7500	15000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENBIJJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MAUROY Jessica (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BATTAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BERTRAND Laurent (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GAUTHIER-MINODIER Laura (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GHLI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HOURAYBI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000

RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUKRIA Axelle (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LESPEL Lilian (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BRONNEC Marion (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Stephanie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
TEMPLET Kevin (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

Annexe VIII à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional CAZALBOU Jean-Claude
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Nom/prénom, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
GOURDON Olivier (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	1500	7500	15000
SIBARD Eric (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PLANTIER Jacqueline (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
SEGAUD Brigitte (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	1500	7500	15000
ALVES PEREIRA Philippe (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BARRE Didier (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BECARD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENBIJJA Khalid (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOIZET Anne (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURDY Maxime (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUTIN Celine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CABALD Francine (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CAMBIGUE Jean-Luc (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHARMOLUE Sebastien (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DA SILVA Jorge (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DAMIEN Nathalie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVID-GNAHOUI Sedjro (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FAIRN Eddy (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FOUCHET Sylvie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FRANOV Laurent (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GABRIEL CALIXTE Herve (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUIN Thibaud (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GUERRIER Philippe (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GUYON Benjamin (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Jalal (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HELENON Frantz (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KERKOUR Abdenour (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
LABIDOIRE Cedric (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000

LELEU Angelique (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LESAGE Anne-Sophie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LOOSLI Nicolas (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LORY Anne-Charlotte (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MALGOUYRES Pierre (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MANKOU KINZENZE Jonathan (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTEAUX Pierre-Henri (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MAUROY Jessica (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MENETRIER Isabelle (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
METGE Sandrine (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
MOLINA-ANDREO Arnaud (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
NEIGE Mederic (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NOCQUE Julie (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ORSETTI Julie (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
OYER Pascale (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
PALMIER Rosalyn (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PARENTEAU Guillaume (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PASQUIER Laurent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
PIQUERO Florian (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
RAMA Brice (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
RAULT Nathalie (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
ROBILLARD Aude (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROUBY Jean-Francois (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ROUYAR Andre (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SAILLA Isabelle (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
SCHMITT Audrey (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEGUILLON Gildas (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIEUROS Magdeline (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
THERAUD Vincent (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
VAN HOVE Jean-Mickael (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ZANGA Patricia (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ASQUIE Emilie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BAHTSEVANOS Athanassia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

BATAILLEUR David (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BENDJELLAL BELAID Slimane (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BERKANI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BERTRAND Laurent (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BEWERT Nicolas (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVIN GICQUEL Anne (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BOUAZZA Nadia (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BOURAS Nordine (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUVIER Aurelie (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CAGNAC Guillaume (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CLAUSSE Gaelle (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
CORDIER Annabelle (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CORIC Anto (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Marie-Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DAULLET Marion (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DAVIER Virginie (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DEPINAY Eloise (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
DIEVART Daniel (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCELIER Mathieu (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GAUTHIER-MINODIER Laura (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GEORGES Frederic (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GHILI Karim (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Maurad (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
HAYET Katia (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
HOURAYBI Karim (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
JACQUEY-CLAUSS Philippe (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JOBIC Claude (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KHALDI Abdelnacer (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LANG Sebastien (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LE ROUX Julien (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LIMEUL Agnes (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARIE-ROSE Pauline (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MARZIOU Philippe (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERZOUG Mustapha (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOREL Franck (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
MOSCOU Xavier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOUROUVIN Franck (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PLAT Olivier (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

POQUET Sylvain (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
ROBERT Franck (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
RUPAIRE Jean Francois (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
RYO Maxime (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SERRANO Yolaine (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SIMON Herve (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
TULLIO Olivier (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
AFEKIR Naima (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BAVILLE Antony (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOUKRIA Axelle (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CALLEJON Celine (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
CHAMBRE Stephanie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
CHAUSSIN Aurelie (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHIKHAOUI Sihame (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CORNET Pascale (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DERGELET Ludovic (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
DIDIER Joel (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DISCH Etienne (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUCARME Pierre-Alexandre (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
DUVAL Valerie (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
FAUCK Adrien (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GERAUT Alexandre (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GRASSAUD Maxime (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
HAKKI Fouad (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
JACQUOT Patrick (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
LAFFITTE Timothee (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LEONARD Laurine (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
LESPEL Lilian (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARTIN PETRI Philippe (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MERLIER Caroline (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MICHEL Morgane (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
PRODHON Herve (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
RASLE Frederique (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
SAINTDIZIER Guillaume (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SEKHER Sabrina (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
TRILLES Xavier (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000

VANDERKELEN Patrice (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
ADAMKIEWICZ Mathieu (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
ALIKER Ruben (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BENOMARI Driss (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BEY Anne-Laure (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BIOCCO Sabrina (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BOIVERT Eric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
BRELEUR Olivier (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CASTIGLIONE DUPOUY Maud (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
CHARPENTIER Ludovic (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
CHEVALLIER Karine (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
DIDAS Mathias (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
EUGENE Steven (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
FERNANDES Emmanuelle (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
JAOUEN Jean-Michel (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
KAMBLY Sandrine (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KAROUM Kevin (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
LOPEZ Juan-Marcos (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MARNY Aymeric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
MOHAMMAD Abdul (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
MORY Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
NEMOND Frederic (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
POTARD Thomas (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
PRETEUR Agnes (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
THOMIN Cedric (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
AUDOIN Pascal (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
BESSON David (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

BIGUENET RIGA Claudine (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
BRONNEC Marion (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
BROUSSE Pierre (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
GALPIN Thierry (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Stephanie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
GOUPIL Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
GREGOIRE Christelle (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
KONRAD Julie (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
KOWALSKI Sandra (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SCHURTER Florian (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
SOULIGNAC Pascale (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
SOURBET Joel (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
TEMPLET Kevin (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000

PARAY-VIEILLE-POSTE, LE 8 SEPT. 2020

DR Orly
4 Rue Hélène Boucher Bâtiment 529- Zone Orlytech
94390 PARAY-VIEILLE-POSTE
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : WAGNER NOCTURE
Laure
Téléphone : 01 49 75 84 00
Télécopie : 01 49 75 84 01
Mél : dr-orly@douane.finances.gouv.fr

Version anonymisée de la décision 2020/4 du directeur régional à PARAY-VIEILLE-POSTE portant subdélégation de la signature du directeur interrégional à ROISSY dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Vu le code général des impôts et notamment son article 408 de l'annexe II et ses articles 212 et suivants de l'annexe IV ;

Vu le code des douanes et notamment ses articles 350 et 451 ;

Vu le décret 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières ou relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État tiers à l'Union européenne.

Décide

Article 1er – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe I de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature contentieuse (décharge de droits suite à réclamation, décision sur les contestations en matière de recouvrement des articles L 281 et L 283 du livre des procédures fiscales, rejet d'une réclamation, restitution ou remboursement de droits suite à erreur sur l'assiette, réduction de droits suite à erreur de calcul) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés, dans cette même annexe I, en euros ou pour des montants illimités.

Article 2 - Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe II de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les décisions de nature gracieuse (décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales, modération d'amende fiscale, de majoration ou d'intérêt de retard, rejet d'une demande de remise, d'une demande de modération ou d'une demande de transaction, remise d'amende fiscale, de majoration d'impôts ou d'intérêt de retard, acceptation d'une demande et conclusion d'une transaction) en matière de contributions indirectes, et pour les montants maximaux qui sont mentionnés dans cette même annexe II en euros ou pour des montants illimités.

Article 3 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe III de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les procédures de règlement simplifié en matière de contributions indirectes, et pour les montants de droits compromis, de droits fraudés, d'amende et de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe III.

Article 4 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe IV de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs de type procédure de règlement simplifié et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de délit douanier, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe IV en euros ou sont illimités.

Article 5 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe V de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de contravention douanière, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe V en euros ou sont illimités.

Article 6 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VI de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les actes transactionnels définitifs et les ratifications d'actes transactionnels provisoires en matière de manquement à l'obligation déclarative, et pour les montants qui sont mentionnés dans cette même annexe VI en euros ou sont illimités.

Article 7 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de délit douanier, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VII.

Article 8 – Délégation est donnée aux agents dont les numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade figurent en annexe VIII de la présente décision à l'effet de signer, au nom du directeur interrégional à ROISSY, les transactions simplifiées 406 en matière de contravention douanière, et pour les montants d'amende, de droits et taxes ainsi que de valeur des marchandises qui sont mentionnés en euros dans cette même annexe VIII.

**Version anonymisée de l'Annexe I à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe I reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière contentieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision de décharge de droits*

Recouvrement : *Décision sur une contestation de recouvrement pour un montant maximal de*

Rejet : *Décision de rejet d'une réclamation*

Restitution : *Décision de restitution, remboursement*

Réduction : *Décision de réduction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Recouvrement	Rejet	Restitution	Réduction
--	----------	--------------	-------	-------------	-----------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe II à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe II reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière gracieuse (contributions indirectes)

Décharge : *Décision sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire de l'article L247 du livre des procédures fiscales*

Modération : *Décision de modération d'amende fiscale ou de majoration*

Rejet : *Décision de rejet d'une remise, d'une modération ou de demande d'une transaction*

Remise : *Décision de remise d'amende fiscale ou de majoration d'impôts*

Transaction 4822bis : *Décision d'acceptation d'une demande de transaction*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Décharge	Modération	Rejet	Remise	Transaction
---	----------	------------	-------	--------	-------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglemmentations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe III à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe III reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées : transaction simplifiée - 4823 bis

« PRS »

Droits compromis : *Montant des droits compromis n'excède pas*

Droits fraudés : *Montant des droits fraudés n'excède pas*

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur de la marchandise servant de calcul à la pénalité proportionnelle n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Droits compromis	Droits fraudés	Montant de l'amende	Valeur des marchandises
---	---------------------	----------------	------------------------	----------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contributions indirectes et de réglementations assimilées, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe IV à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe IV reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 27302 (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	illimité	100000	250000
Matricule 35516 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 36062 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 36865 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37105 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37309 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37345 (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
Matricule 37681 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37765 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 37865 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 39113 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 39159 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 39337 (Orly aero bureau), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	8000	10000	60000
Matricule 39919 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 40877 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 41043 (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	illimité	100000	250000
Matricule 41190 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41276 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41301 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41538 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 41648 (Orly aero bureau), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 42255 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 42543 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43125 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43182 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43505 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 43513 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43751 (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 43894 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 44035 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 44806 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 45229 (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 45434 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 45659 (Orly aero bureau), INSPECTEUR REGIONAL DE 2EME CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 45883 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 46239 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 46364 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 46421 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 46480 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 50141 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50664 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50800 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50806 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 50960 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51170 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51314 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51420 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 51730 (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 52066 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52477 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52496 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52510 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52556 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52655 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52769 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52784 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52825 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52877 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52936 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 52989 (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	illimité	100000	250000
Matricule 53037 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 53148 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53358 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 53464 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53542 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53912 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 53914 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 54288 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54539 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54586 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54604 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54645 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54668 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54768 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54823 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 54840 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55260 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55280 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55380 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55426 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55509 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55582 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55594 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55608 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55630 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55802 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55858 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55864 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 55969 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56030 (Orly aero bureau), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56050 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56134 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56219 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56232 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 56254 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56414 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56539 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56545 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56560 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56716 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 56738 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 56855 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57076 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57082 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57096 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57124 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57206 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57367 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57396 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57406 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57594 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57613 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57652 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57734 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57856 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 57997 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58014 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58032 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58058 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58088 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58546 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58771 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58939 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 58956 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59000 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59012 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59190 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59206 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59224 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59371 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59442 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59678 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59683 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59685 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59756 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59784 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 59794 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60192 (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 60208 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60225 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60229 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 60232 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60257 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60346 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 60378 (Orly bile), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60392 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60396 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60406 (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 60410 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60484 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60606 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60658 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60846 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 60888 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61039 (Orly aero bureau), INSPECTEUR DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61151 (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 61348 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61472 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61486 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61500 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61510 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61520 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61548 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61680 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61690 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61718 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 61950 (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62162 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62210 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62260 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62314 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62368 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62411 (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	8000	10000	60000
Matricule 62433 (Orly aero bureau), Agent de constatation DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62570 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 62680 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63140 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63448 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63544 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63560 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000

Matricule 63566 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63688 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63826 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63852 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63866 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 63934 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64148 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64249 (Orly aero bureau), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64326 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64330 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64364 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64458 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64536 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64538 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64556 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64772 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64820 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64958 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64960 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 64980 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65018 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65020 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65124 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65138 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65146 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65160 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65172 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65180 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65262 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65280 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65470 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65514 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000
Matricule 65588 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	3000	7500	45000

**Version anonymisée de l'Annexe V à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe V reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe VI à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VI reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En matière de manquement à l'obligation déclarative : transaction « 420 D », « 420 », « 421 »

Chèques, effets de commerce... : *Affaires portant sur des chèques de tous types, lettres de crédit et autres effets de commerce dont le montant n'excède pas*

Montant des billets, pièces... : *Affaires portant sur des billets de banque et des pièces de monnaie, des valeurs mobilières et autres titres négociables au porteur dont le montant n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Chèques, effets de commerce...	Montant des billets, pièces...
--	--------------------------------	--------------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de manquement à l'obligation déclarative, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**Version anonymisée de l'Annexe VII à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En délit douanier : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
Matricule 27302 (Orly div), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 2ECL	1500	7500	15000
Matricule 37345 (Orly div), CHEF SERV COMPTABLE DGDDI 1ERE CATEGORIE	1500	7500	15000
Matricule 37765 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 39113 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 39919 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 40877 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41043 (Orly PAE), INSPECTEUR PRINCIPAL 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41190 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 41538 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43125 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43182 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 43513 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44035 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 44806 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 45229 (Orly BSE 4), INSPECTEUR REGIONAL DE 3EME CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46364 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46421 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 46480 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50141 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50664 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50800 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50806 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 50960 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51170 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51314 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51420 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 51572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 51730 (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52066 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52477 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52496 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52510 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52556 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52769 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52784 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52877 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52936 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 52989 (Orly POC), DIRECTEUR DES SERVICES DOUANIERS 1ERE CL	1500	7500	15000
Matricule 53148 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53358 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53464 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53542 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53912 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 53914 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54288 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54586 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54604 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54668 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54768 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54823 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 54840 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55260 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55280 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55380 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55426 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55509 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55582 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55594 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55608 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55630 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55802 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55858 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55864 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 55969 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56050 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 56134 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56219 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56232 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56254 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56414 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56539 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56560 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56716 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 56738 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57076 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57082 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57096 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57124 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57206 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57367 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57396 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57406 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57594 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57652 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57734 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 57997 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58014 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58032 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58058 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58088 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58546 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58939 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 58956 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59000 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59012 (Orly bilc), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59190 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59206 (Orly bilc), CONTRÔLEUR PRINCIPAL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59224 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59442 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59678 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59683 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59685 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59756 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 59784 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 60192 (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60208 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60225 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60232 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60346 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60378 (Orly bile), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60392 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60396 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60406 (Orly BSE 4), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60410 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60484 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60606 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60658 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60846 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 1ère classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 60888 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61151 (Orly bse fret et peripherie), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61348 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61472 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61486 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61500 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 1ERE CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61510 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61520 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61548 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61680 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61690 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61718 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 61950 (Orly BSE 3), Agent de constatation DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62162 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62260 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62314 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62368 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62411 (Orly BSE 3), INSPECTEUR DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62570 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 62680 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63140 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63448 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63544 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63560 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63566 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

Matricule 63572 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63688 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63826 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63852 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63866 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 63934 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64148 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64326 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64330 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64364 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64458 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64536 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64538 (Orly BSE 3), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64556 (Orly bse fret et peripherie), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64772 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64820 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64958 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64960 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 64980 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65018 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65020 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65124 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65138 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65146 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65160 (Orly bilc), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65172 (Orly bse pistes), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65180 (Orly bse fret et peripherie), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65262 (Orly bse pistes), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65280 (Orly BSE 4), CONTRÔLEUR 2E CL DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65470 (Orly BSE 4), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65514 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000
Matricule 65588 (Orly BSE 3), Agent de constatation ppal 2ème classe DGDDI	1500	7500	15000

**Version anonymisée de l'Annexe VIII à la décision n° 2020/4 du 8 sept. 2020 du directeur régional
CAZALBOU Jean-Claude**

Liste anonymisée des agents des douanes recevant délégation de signature

La présente version anonymisée de l'annexe VIII reproduit la liste des agents qui bénéficient d'une délégation de signature, dans un ordre différent de celui de la version non anonymisée de ladite annexe. Aucune correspondance entre une identité réelle d'un agent des douanes et son équivalent sous une forme anonymisée, n'est possible.

ATTENTION : toute révélation des nom, prénom du bénéficiaire d'une autorisation d'anonymisation est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende (article 15-4 du code de procédure pénale)

En contravention douanière : transaction simplifiée « 406 »

Montant de l'amende : *Montant de l'amende n'excède pas*

Montant droits et taxes : *Montant des droits et taxes compromis n'excède pas*

Valeur des marchandises : *Montant de la valeur des marchandises de fraude n'excède pas*

Numéro de commission d'emploi, service ou unité d'affectation et grade	Montant de l'amende	Montant droits et taxes	Valeur des marchandises
--	---------------------	-------------------------	-------------------------

L'anonymisation n'étant pas applicable en matière de contravention douanière, aucune information n'est disponible pour cette annexe

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Madame Mireille LARREDE

Secrétaire Générale de la Préfecture du Val-de-Marne

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD